

entrées | libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N°65 / janvier 2012

**L'école face
au mariage forcé**

DOSSIER

**L'internat :
pour qui,
pour quoi ?**

RENCONTRE

**Francis
DANNEMARK**

entrées libres n°65 - janvier 2012
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agrément: P302221



édito

3 Concrétisation de l'accord sectoriel : (im)patience...

des soucis et des hommes

4 Premier degré du secondaire
Vers des aménagements ? ■ Vu des PMS ■ Point de vue

entrez, c'est ouvert !

6 La cuisine ? C'est tout un art !
7 Passeurs de mémoire

ils en parlent encore...

8 Francis DANNEMARK
Un livre doit être aussi utile
qu'une charrue

congrès

10 Le Congrès... en chantiers (2)

DOSSIER

L'internat : pour qui, pour quoi ?

mais encore...

11 Des « podcasts » efficaces ?

et vous, que feriez-vous ?

12 L'école face au mariage forcé

avis de recherche

14 1, 2, 3 nous irons au bois

retroviseur

16 La relation avant tout

service compris

18 Mais que fait le SeGEC ? (20)

entrées livres

17 Un libraire, un livre ■ Escales des lettres ■ Concours
Bruxelles Patrimoine

hume(o)ur

20 L'humeur de... Conrad van de WERVE
Le CLOU de l'actualité



Francis DANNEMARK



dossier



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées livres

Janvier 2012 ■ N°65 ■ 7^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées livres est la revue de
l'Enseignement catholique en
Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements
Nadine VAN DAMME
(02 256 70 37)

Création graphique
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Joëlle BERTIN
Anne COLLET
André COUDYZER
Mélanie DE CLERFAYT
Jean-Pierre DEGIVES
Vinciane DE KEYSER
Sophie DE KUYSSCHE
Jacqueline DE RYCK
Benoit DE WAELE
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Nelly MINGELS
Guy SELDESLAGH

Publicité
02 256 70 30

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements
1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€
2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées livres".

Les articles paraissent sous la respon-
sabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont
de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées livres est imprimé sur
papier FSC.





Concrétisation de l'accord sectoriel : (im)patience...

Invité à se prononcer sur l'accord intervenu sur la taille des classes, le Conseil d'administration du SeGEC a estimé que ce compromis n'apparaîtrait acceptable que dans la mesure où les autres engagements et dispositions de l'accord sectoriel seraient mis en œuvre, et dans la mesure où il s'inscrirait dans une perspective générale d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de lutte plus efficace contre l'échec scolaire.

La négociation relative à la taille des classes ne correspond qu'à un « moment » dans la mise en œuvre de l'accord sectoriel conclu dans l'enseignement. Les autres dispositions de cet accord doivent être mises en œuvre. Parmi celles-ci, l'amélioration de l'aide aux directions dans l'enseignement fondamental. Le SeGEC y accordera une importance prioritaire dans le cadre du groupe de travail prévu. Un statut doit également être défini pour les conseillers pédagogiques au secondaire et les directeurs des centres PMS. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique veillera aussi particulièrement à ce qu'une solution soit trouvée pour permettre une fin de carrière flexible pour les directeurs, par exemple par l'exercice d'une fonction de tuteur.

Parmi les autres points prioritaires de l'accord sectoriel figure la pluri-annualisation des aides complémentaires : Aide à la promotion de l'emploi (APE), Programmes de transition professionnelle (PTP), Agents contractuels subventionnés (ACS). Autre dossier-clé, enfin : la simplification des tâches administratives, en garantissant la compatibilité entre les logiciels utilisés par l'Administration et ceux utilisés par les écoles, et en définissant par décret les informations à fournir par l'Administration aux Pouvoirs organisateurs et à leurs fédérations.

Le SeGEC a également estimé, au cours de ce même Conseil d'administration de la mi-décembre 2011, que pour être acceptable, l'accord sur la taille des classes devait aussi s'inscrire dans une perspective générale d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de lutte plus efficace contre l'échec scolaire. Il importe donc que le gouvernement concrétise l'intention exprimée dans la Déclaration de politique communautaire de rendre possibles la généralisation des politiques de remédiation immédiate ainsi que l'accompagnement des jeunes enseignants par des enseignants expérimentés, c'est-à-dire le tutorat.

Bonne et Heureuse Année 2012 à tous, avec une pensée toute particulière pour les victimes de la fusillade de Liège ainsi que leurs proches. ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
10 JANVIER 2012



Premier degré

VERS DES AMÉNAGEMENTS ?

Un débat a eu lieu, à la fin du mois de novembre 2011, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l'évaluation et l'avenir du premier degré de l'enseignement secondaire¹. Parlementaires et ministre ont débattu en séance plénière des constats et des pistes évoqués dans le *Livre blanc*² édité par la FESeC (Fédération de l'enseignement secondaire catholique), en collaboration avec la FEADI (Fédération des associations de directeurs du secondaire catholique).

« *I faut proposer des aménagements au décret. Le Livre blanc de la FESeC évoque plusieurs possibilités d'aménagements* », déclare d'emblée la Ministre de l'Enseignement obligatoire Marie-Dominique SIMONET. Elle pointe la fluidité des parcours, la diversification des pédagogies de soutien, le travail sur une organisation souple des activités complémentaires et la valorisation du CEB (certificat d'études de base) et du CE1D (certificat attestant de la réussite du 1^{er} degré du secondaire). La ministre a annoncé qu'elle présentera des propositions. Celles-ci veilleront à « *sauvegarder la philosophie des décrets du premier degré mais seront susceptibles d'en améliorer le fonctionnement et les résultats* ». Rebondissant sur l'intervention du chef de groupe cdH Marc ELSSEN, elle a indiqué que les DOA (degrés d'observation autonome) pouvaient « *jouer un rôle important pour montrer que ce premier degré est réellement commun* ».

Au cours de la discussion, les députés ont longuement débattu de l'orientation. M.-D. SIMONET a insisté sur l'importance de développer une logique d'orientation pour tous, et pas seulement pour ceux qui présentent des difficultés scolaires, rappelant que l'orientation d'un jeune s'inscrit dans un processus continu « *et ne se limite pas à lui trouver une école, une option ou une solution à court terme* ». Elle a également appuyé l'idée d'une remédiation immédiate en classe. La ministre s'est, enfin, réjouie que des instances comme l'enseignement catholique aient entamé une réflexion car, dit-elle, « *c'est sur base de ces réflexions que l'on pourra proposer des assouplissements et des aménagements du décret* ». ■

CONRAD VAN DE WERVE

1. Débat thématique lors de la séance plénière du Parlement du 23 novembre 2011 : www.pcf.be > **Séance plénière** > **Comptes rendus intégraux** > **23 novembre** (p. 28)

2. *Livre blanc du premier degré. Constats et propositions* : lire la présentation qui a en a été faite dans **entrées libres** n°64, décembre 2011, pp. 4-5. L'ouvrage est accessible sur enseignement.catholique.be > **Secondaire** > **Publications** > **Documents pédagogiques**

VU DES PMS

En 2010, la FCPL (Fédération des centres PMS libres) publiait une note intitulée « *Regards sur le premier degré de l'enseignement secondaire* »¹. Cette note s'appuie sur un sondage réalisé auprès des centres PMS. Nombre d'observations fondamentales se retrouvent également dans le *Livre blanc* de la FESeC.



Photo: Guy LAMBRECHTS

Les grandes questions qui se posent au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire sont complexes, et les réponses le sont tout autant. Il faut cependant se garder d'un retour à l'ancien fonctionnement auréolé de mille et un satisfécits. Des pistes de solutions existent. En partant de l'observation des élèves et des familles, pour certains en réelle souffrance dans ce 1^{er} degré, la FCPL propose de travailler, d'une part, avec tous les élèves et de partir de leurs acquis ; d'autre part, elle estime qu'il faut admettre – entre autres, au niveau des grilles horaires – la différenciation également par les activités manuelles, artistiques, sportives, scientifiques. Cela peut déjà se faire dans le fondamental. Pour la Fédération, il faut trouver les

du secondaire

voies d'une remédiation adéquate qui stimule plus qu'elle ne stigmatise. Selon elle, toujours, il faudrait autoriser des parcours fondés sur la réussite et qui donnent sens à l'apprentissage. Enfin, il est capital de donner du temps à chaque élève – et d'abord à ceux qui sont le plus en difficulté – pour, avec les familles, travailler le sens et l'importance de l'école, de la formation, de l'apprentissage. Le défi est colossal. À l'instar de la démarche du *Livre blanc* de la FESec, il convient certainement de s'imprégner du travail, des démarches et des réflexions des équipes de terrain pour alimenter, au bénéfice des élèves du 1^{er} degré, des modifications substantielles du système actuellement en place. ■

PAUL MAURISSEN

1. Publication éditée à l'initiative du GRESEC (Groupe relais pour l'enseignement secondaire). À consulter sur enseignement.catholique.be > Centres PMS > Publications

POINT DE VUE



Photo: François TEFNIN

Fruit d'une longue et sérieuse enquête sur le terrain, le *Livre blanc du premier degré* de la FESec est très instructif : on réalise toutes les difficultés que rencontrent élèves et enseignants, et les efforts que ces derniers font pour faire face à des situations de plus en plus compliquées. Mais les pistes proposées par ce livre blanc me paraissent bien trop timides pour relever les défis de terrain. Il faut savoir que l'organisation des deux premières années du secondaire, de retouches en retouches, est devenue illisible pour la plupart des acteurs de l'école. Seuls, les directeurs et quelques rares experts s'y retrouvent. Les élèves en difficulté, eux, comprennent vite qu'ils font du surplace. Près d'un sur quatre accomplit le parcours en 3 ans (au lieu de 2) et n'obtient pas le CE1D, le certificat d'enseignement du 1^{er} degré qui atteste que l'élève a acquis les compétences de base. Et ce n'est pas faute de remédiations en tous genres proposées dans la plupart des écoles...

Pourquoi cette « usine à gaz » massacre-t-elle tant d'élèves et de profs ? Parce que nous avons mis en place un système incohérent et producteur d'un énorme gaspillage. Explications.

Nous avons un décret qui prétend organiser un « enseignement du fondement » jusqu'à 14 ans. C'est au terme de ce « continuum » que les compétences de base devraient être maîtrisées par tous et couronnées par le CE1D. Mais il n'y a pas de continuité ! On fait comme si le passage du primaire au secondaire allait de soi. Or, c'est tout le contraire. Il y a de profondes ruptures qui n'échappent à personne, sauf... au législateur ! Changements de lieu et de taille des écoles : on passe souvent de petites entités à taille humaine vers de grosses « boîtes ». Changements de culture et de méthodes : on avait un ou deux instits, on voit défiler 5, 6, 7 profs différents. Changements dans le type de relations entre les enseignants et les élèves, etc., etc. Autre explication : fin du primaire, plus de 90% des élèves ont obtenu des CEB (certificats d'études de base) de valeurs très inégales, selon qu'ils ont été sanctionnés par un score de 90% ou de « tout juste » 50%. Cela n'empêche pas nombre de parents d'enfants « mal classés » d'essayer de les inscrire dans la « bonne » école du coin. Comme sur notre marché scolaire, les exigences des écoles secondaires sont à géométrie très variable et n'ont pas bougé d'un poil, ça va être un calvaire pour les « tout juste 50% » ! Surtout là où la filière « enseignement général » est privilégiée.

Un autre système s'impose, beaucoup plus simple et lisible par tous les citoyens ! La fameuse continuité – indispensable – passe par un vrai tronc commun. D'abord jusqu'à 14 ans, dans une *seule et même école qui regrouperait les actuelles 6^e primaires et 1^{re} et 2^e secondaires*. Cohérence et simplicité. Cette école sera indépendante ou rattachée à des écoles primaires. Pour éviter que le poids des options organisées dans les écoles secondaires ne pèse lourdement sur la culture et les méthodes de cette nouvelle structure, comme c'est le cas actuellement pour le 1^{er} degré.

Puisque c'est le moment de faire murir les orientations ultérieures, *tous les élèves devront s'essayer à des apprentissages techniques et manuels sérieux*. Pas des bricolages ! Ce ne seront plus des activités complémentaires. Elles seront considérées comme le français ou les mathématiques. Faute de quoi ces orientations seront toujours déconsidérées, et beaucoup de parents continueront à croire, envers et contre tout (même le bonheur de leur gosse !) que l'enseignement général est la voie royale.

Ce changement radical ne fera pas disparaître comme par enchantement les difficultés plus grandes de certains élèves. Dès lors, *un travail approfondi sur les outils de remédiation* garde tout son sens. Aujourd'hui, on communique beaucoup en haut lieu. On fait beaucoup de bruit autour du moindre frémissement. Mais le système reste bloqué, incohérent, et surtout producteur de drames humains. Tant chez les enseignants que chez les élèves. Qui aura l'audace et le courage de proposer les changements de système... qui réussissent si bien ailleurs ? ■

JACQUES LIESENBORGHES

ANCIEN ENSEIGNANT ET DIRECTEUR D'ÉCOLE

Il s'en passe des choses dans et autour de nos écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!



LA CUISINE ? C'EST TOUT UN ART !

Les émissions culinaires sont légion actuellement sur le petit écran. Mettant en scène tantôt de futurs grands chefs, tantôt de simples particuliers s'essayant au rôle d'hôte de la semaine, elles donnent parfois l'illusion que la grande cuisine est à la portée de tous. Mais imaginer, préparer et présenter des plats raffinés reste tout un art.

Ce n'est pas **Bernard BOUDART**, professeur de cuisine en 5^e et 6^e hôtellerie-restauration à l'Institut Saint-Vincent de Paul à Uccle¹, qui dira le contraire ! Son métier, il l'adore, et il tente de transmettre sa passion à ses élèves, en les poussant à se surpasser. « À l'école, nous incitons souvent nos élèves de 6^e à se mesurer à d'autres, explique-t-il. Même s'ils ne se destinent pas tous à devenir des chefs étoilés, en participant à des concours ils touchent de près la réalité d'un métier très exigeant et stressant. Les élèves s'investissent énormément. Ils savent ce que c'est que travailler. S'ils se soumettent aux conditions difficiles d'une compétition, c'est qu'ils ont un grand intérêt pour ce qu'ils font. Cela leur permet aussi de rencontrer des professionnels du secteur, de montrer leur talent et de faire connaître notre école. Récemment, une de nos élèves, Jennifer JEANDRIENS (cf. photos), a remporté le 3^e prix du meilleur plat de gibier de Belgique sur le thème du lapin de garenne. Une première sélection s'opérait sur base de la recette proposée. Pour la finale, 10 candidats ont dû réaliser en deux heures le plat qu'ils avaient imaginé. »

Participer à ce genre d'épreuve ne s'improvise évidemment pas. Bien avant le jour J, à l'école, tout le monde est sur le pont pour aider le (la) candidat(e) à relever le défi. L'élaboration de la recette fait l'objet de nombreuses discussions. Professeurs et élèves proposent des idées et en testent la faisabilité, pour arriver, au bout de plusieurs semaines ou mois, à un plat qui semble tenir la route. « En 6^e, nos élèves sont pratiquement prêts à aller sur le marché du travail, reprend avec fierté B. BOUDART. Ils savent faire énormément de choses. Je les incite à s'intéresser à la nouvelle cuisine et à exercer leur imagination et leur créativité. L'une de nos élèves participe actuellement à l'émission « Comme un chef » à la RTBF, et un autre étudiant s'est qualifié pour la demi-finale d'Euroskills qui aura lieu début février. C'est très stimulant pour les autres élèves, même s'il y a parfois un peu de jalousie. Quand ils participent à des concours, ils se rendent compte du travail que cela représente et de la pression qu'il faut pouvoir gérer. C'est un enfer pour les élèves et l'enseignant, mais dès que c'est terminé, ils ne demandent qu'une chose : recommencer ! De ce genre d'expérience, ils retirent une grande assurance pour exercer leur futur métier. Ils acquièrent une nouvelle maîtrise. Cela leur permet aussi de rencontrer les élèves d'autres écoles, de comparer les savoir-faire et d'apprendre en voyant les réalisations des autres. Ma collègue fait la même chose en salle, en encourageant ses élèves à participer au concours du meilleur barman, du meilleur serveur de bière ou du meilleur café. Les concours, c'est presque devenu une institution dans l'école. Nous organisons d'ailleurs chaque année une compétition à l'occasion de la Journée portes ouvertes. Les participants doivent créer un plat à partir d'ingrédients donnés, et ils sont regroupés en quatre catégories : les 6^e sont aidés par le professeur de leur choix, les 5^e par leur père ou leur mère, les anciens de l'école par l'un de leurs anciens professeurs, et les enseignants par un commis de 3^e ou 4^e. On s'amuse beaucoup, et cela renforce l'émulation et les contacts entre élèves et professeurs. »

Je parie que vous vous demandez quelle était la recette de gibier concoctée par l'élève qui a remporté le 3^e prix... Allez, on vous met l'eau à la bouche : il s'agissait d'un dos de lapin farci au chorizo, râble et langoustines, accompagné d'une sauce à l'Orval. Bon appétit ! ■

un projet à faire connaître?
redaction@entrees-libres.be

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. www.isv.be

PASSEURS DE MÉMOIRE

Dans une petite école de village, tout le monde se connaît. L'école fondamentale Saint-Joseph de Comblain-au-Pont, dans la province de Liège, au confluent de l'Ourthe et de l'Amblève, ne fait pas exception à la règle. Mais l'histoire et les particularités des lieux sont-elles pour autant familières à tous les enfants ? Pas si sûr.

« Notre établissement s'est mis en projet pour faire connaître aux enfants le patrimoine du village, explique **Caroline LEKEU**, institutrice en 4^e année. Cela passait notamment par la visite des grottes et la découverte des chauvesouris qui y vivent, mais aussi par l'observation du quartier et la recherche des traces du passé. Chaque enseignante a exploité le projet à sa façon. Ma collègue de 3^e, Mme MOUSSEBOIS et moi avons souhaité travailler ensemble. Pour nous aider à fouiller dans le passé, nous avons eu l'idée de faire intervenir des témoins privilégiés, des passeurs de mémoire : les grands-parents de nos élèves. »

Les élèves de 3^e et de 4^e ont travaillé tantôt ensemble, tantôt séparément. Les premiers ont axé leurs recherches sur l'école, les transports, la vie quotidienne et les jeux d'autrefois. Les seconds ont travaillé sur l'observation des infrastructures, l'aménagement du village, les métiers et les magasins d'antan. Dans les deux classes, les élèves ont élaboré un questionnaire destiné aux grands-parents, qui ont ensuite été invités à venir témoigner à l'école. Les enfants ont alors regroupé les informations récoltées, et ils ont réalisé des panneaux ou préparé des activités pour les présenter à leurs condisciples.

Explorer Comblain-au-Pont autrefois a permis aux institutrices de faire faire à leurs élèves une multitude de découvertes dans des domaines très variés. « Nous avons pu consulter de très nombreuses photos, prêtées notamment par l'ancien directeur de l'école communale, passionné par l'histoire du village, précise l'enseignante. Les élèves ont sélectionné des clichés de Comblain-au-Pont autrefois, qu'ils ont comparés à la localité actuelle. Ils ont travaillé sur le thème de la communication, en replaçant sur une ligne du temps les différents progrès intervenus dans le courant du 20^e siècle. Sur base des documents en notre possession (notamment l'ancien registre de l'école) ou en sillonnant les rues du village, nous avons tenté de retrouver des vestiges des anciens bâtiments et nous nous sommes intéressés aux métiers disparus. Les enfants ne soupçonnaient pas la richesse des souvenirs de leurs grands-parents, dont certains ont évoqué la période de la guerre et de l'occupation. Ils ont pris conscience de la différence qui existe entre leur vie et celle de leurs grands-parents à leur âge. C'est la première fois que je travaille de cette manière, et j'ai trouvé vraiment intéressant et enrichissant de pouvoir rencontrer à l'école des témoins extérieurs qui ont un vécu particulier à raconter. »

Fières de ce beau projet mené de la fin septembre à la mi-décembre 2011, les enseignantes ont décidé de le proposer au concours « Générations rurales » organisé par le GREOA¹, qui vise à faire connaître des initiatives favorisant des rencontres intergénérationnelles sur le thème de la mémoire locale. Mais qu'il gagne ou pas, ce projet est d'ores et déjà une superbe réussite pour tous les élèves. « Les enfants étaient très heureux de voir Papy Hubert ou Mamy Andrée raconter leur histoire devant les autres, qui écoutaient avec beaucoup d'attention et de respect. Aujourd'hui, ils se posent des questions sur ce qu'ils voient dans le village et qui leur semblait, auparavant, aller de soi. Ils ont découvert leur réalité de tous les jours avec d'autres yeux... », conclut C. LEKEU. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Groupement régional économique Ourthe-Amblève – www.greoa.be



FRANCIS DANNEMARK

Un livre doit être aussi utile qu'une charrue

Photo: Brigitte GERARD

Quel a été votre parcours scolaire ?

Francis DANNEMARK : Je suis allé à l'école primaire Saint-Vincent-de-Paul à Anderlecht et ai passé mes secondaires à l'Institut Notre-Dame. Dans le supérieur, j'ai été à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, et ensuite à la KUL à Leuven, en philologie romane. Mon idée était alors vaguement de devenir enseignant. J'ai essayé, mais je me suis enfui assez vite !

Pour quelle raison ?

FD : Je trouvais que je n'étais pas un bon prof ! Je ne suis pas très autoritaire, et j'avais une forte tendance à ne travailler qu'avec les élèves que le cours intéressait. En fait, j'ai encore honte d'avoir quitté l'enseignement, car je pense que ce métier est essentiel et qu'il est extrêmement difficile d'être prof. Un petit nombre d'enseignants donnent cours dans des écoles où règnent un ordre et une paix exemplaires, mais pour les autres, c'est une sorte de parcours dans la jungle... Je ne pourrais pas !

À l'école, quelles matières préférez-vous ?

FD : En humanités, je suis passé de

latin-grec à latin-sciences. J'étais très curieux, mais j'ai été affreusement déçu par l'enseignement dans cette option. Cela a dès lors renforcé mon choix d'une option littéraire, puisque le reste n'était vraiment pas amusant. J'étais, par ailleurs, le prototype du bon élève : j'aimais bien aller à l'école, et je trouvais épatant d'apprendre ! Dès que j'ai pu lire, je me suis plongé dans les encyclopédies pour la jeunesse, qui m'ont donné le goût d'un peu tout.

La philologie romane, c'était un choix logique ?

FD : Au départ, je voulais faire la psychiatrie, mais les études duraient 11 ans et j'avais des problèmes de santé à l'époque. Alors, comme ma petite amie allait en romanes, je l'ai suivie. Au moment même, j'ai été déçu par les études. Je n'ai compris leur intérêt que bien plus tard, à 35-40 ans, quand je suis devenu éditeur. Je me suis rendu compte que j'avais un bagage, une certaine tournure d'esprit que d'autres personnes dans le milieu n'avaient pas. La qualité et le défaut des universités, c'est qu'on apprend plus à commenter qu'à lire... Je n'ai jamais aussi peu lu que quand j'étais à l'université !

Et d'ailleurs, je pense qu'un certain nombre de profs de français sortent de leurs études très modestement équipés, sans avoir lu ni écrit, alors qu'ils devront faire écrire des jeunes.

Comment en êtes-vous venu à l'écriture ?

FD : J'ai commencé un roman quand j'avais 12 ans, mais je n'ai écrit que trois pages, c'était trop dur ! Mais l'envie était là, et j'ai commencé à écrire de la poésie à 16 ans à l'école, grâce à un enseignant. Tous les profs de français que j'ai eus au cours de ma scolarité étaient des gens épatants, encourageants.

Au départ, c'était plus la poésie qui vous intéressait ?

FD : Oui, et comme j'ai un côté un peu radical, je disais que je n'écrirais jamais de roman. Finalement, il s'est avéré que les poètes étaient un peu ennuyeux. Il y avait, à l'époque, beaucoup de « nuits de la poésie », avec un petit nombre de gens extraordinaires, mais beaucoup qui m'ennuyaient. Et je me suis dit que si j'étais comme eux, je

CARTE D'IDENTITÉ**Nom :** DANNEMARK**Prénom :** Francis**Profession :** écrivain et éditeur¹**Signe distinctif :** écrit pour rendre le cours des jours plus léger...

devais être aussi ennuyeux !

Mes poèmes ont donc commencé à changer, ils sont devenus plus marquants, plus narratifs. Je suis sorti de la tendance de l'époque, qui était de produire une poésie franchement hermétique. Mes poèmes se transformant, ils se sont romancés. Et j'ai éprouvé le besoin d'avoir plus de place, parce que des histoires venaient. Alors j'ai écrit des romans, tout en continuant à rédiger des poèmes. Mais maintenant je n'écris plus de poésie du tout, j'ai arrêté du jour au lendemain !

Que racontez-vous dans vos romans ? Y a-t-il un fil rouge ?

FD : Je crois que tout ce que j'écris parle des liens entre les gens qui se font, se défont, se font mal. Les humains, seuls, sont d'un intérêt total ! La seule chose qui les rend intéressants, c'est leur incroyable tendance à nouer des liens et à les défaire, parfois violemment. Les problèmes de société, de politique sont présents, mais en arrière-plan. C'est donc fatalement plutôt intimiste.

Et avez-vous appris des choses en écrivant ?

FD : Oui, heureusement ! Je trouve que la vie n'est pas très facile, j'ai donc écrit la plupart de mes livres avec l'envie de rendre le cours des jours plus léger... Ce n'est pas pour rendre les gens plus intelligents, mais pour les apaiser, mettre un peu de douceur dans leur vie. Idéalement, l'objectif serait d'augmenter un petit peu le champ de conscience. Un livre qui vous touche peut agrandir le regard. Si je devais choisir un slogan publicitaire, je volerais celui d'une célèbre marque de chocolat : « *Quelques grammes de douceur dans un monde de brutes* ». C'est tout moi !

Vos livres sont effectivement souvent peu épais...

FD : Pour le moment, j'en écris juste-

ment un gros. Mais cela me rend fou, parce que j'ai eu l'idée idiote de laisser se développer dans ma tête un projet de roman avec dix personnages principaux... C'est un cauchemar ! Cela prend dix fois plus de temps qu'un petit roman.

Qu'est-ce que cela vous fait que les jeunes étudient vos romans à l'école, à présent ?

FD : Avant, cela m'agaçait un peu, mais j'ai changé d'avis en découvrant que ce sont souvent des profs très chouettes qui programment des œuvres d'auteurs contemporains et qui les font plutôt bien passer. Je pense qu'un certain nombre de mes lecteurs m'ont découvert à l'école et continuent à me lire, et j'en suis ravi. Cela fait 34 ans que je publie, et c'est génial de voir que de vieux livres à moi vivent toujours... C'est peut-être un peu sot, vaniteux, mais traverser le temps avec des livres, c'est sympa !

**IL FAUT VALORISER L'ENSEIGNEMENT ET MIEUX PRÉPARER LES PROFS**

On dit souvent que l'art est gratuit, mais il est, à mes yeux, fondamentalement utile. Pour moi, petit-fils de paysan, un livre doit être aussi utile qu'une charrue. Tout art permet, en effet, de faire passer des informations complexes, paradoxales, de faire entrevoir des vérités bouleversantes. Il permet de montrer à tout le monde, à qui veut le voir, ce qui d'habitude ne se voit pas.

Pour cela, ne faut-il pas y être un peu sensibilisé ?

FD : Oui, mais cela s'apprend, la littérature en particulier... Si on n'apprend pas à vraiment lire, on ne voit rien. Donc, retour à la case départ : l'enseignement est phénoménalement important ! L'école est le seul endroit où l'on va pouvoir faire cela.

Pas dans la famille ?

FD : Si les parents sont également présents, c'est bien sûr formidable ! Un tas de gens se demandent pourquoi leurs enfants ne lisent pas. Mais est-ce qu'ils

les voient souvent lire ? Eh bien, non... Si personne ne lit dans leur environnement, il y a peu de chance qu'ils se mettent à lire !

Qu'est-ce que vous plait dans le métier d'éditeur ?

FD : Accompagner un auteur et partager des découvertes. On va à la pêche, on a des coups de cœur. L'idée, c'est que ce serait criminel de ne pas publier tel texte. Si on ne le publie pas, il n'existera pas, or il a quelque chose de précieux à partager. Par ailleurs, le travail de l'éditeur est aussi de gagner de l'argent. L'édition, c'est un mélange entre de l'industrie et de l'art, et c'est très difficile de trouver un équilibre. Les temps sont durs, le lectorat diminue, c'est un secteur qui est en crise permanente. Le premier ennemi de l'édition, en littérature, c'est la surproduction. On publie six fois plus de bouquins littéraires qu'il y a 30 ans, et le public n'a pas vraiment été multiplié par six !

Y a-t-il d'autres choses qui vous passionnent dans la vie ?

FD : En-dehors des livres, j'ai une assez grande passion pour le cinéma. Tout y est merveilleux... Ce sont des images du monde, c'est esthétiquement passionnant, chaque bon film est un voyage. Pour moi, ce qui est du domaine de l'art n'est pas du domaine du spectacle, c'est quelque chose que je vis : j'entre dans un livre ou un film, je vis des choses très fortes, moralement et physiquement.

Si vous aviez un message à faire passer aux enseignants, quel serait-il ?

FD : Tenez bon, résistez, c'est un métier essentiel ! Je pense qu'il faut valoriser l'enseignement, mieux préparer les profs, essayer de s'adapter à l'évolution des jeunes, sans pour autant aller dans leur sens. Il y a une rigueur à retrouver. Un des problèmes aussi, c'est la féminisation outrancière de l'enseignement. Il n'est pas normal qu'une jeune femme de 23 ans donne cours dans des classes de rhéto à des garçons de 20 ans... Quelles sont les chances de cette fille d'arriver à faire son boulot ? ■

INTERVIEW ET TEXTE
BRIGITTE GERARD

1. Francis DANNEMARK dirige notamment la collection « Escapes des lettres » aux Éditions Le Castor Astral (cf. concours p. 19).



Le Congrès... en chantiers (2)

Suite de la présentation des chantiers mis en place à l'occasion du Congrès de l'Enseignement catholique d'octobre 2012. Vous lirez ci-dessous les deux suivants¹.

COMMENT ÊTRE DIRECTEUR D'UNE ÉCOLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Comment un directeur d'école d'aujourd'hui doit-il se situer pour, dans le même mouvement, reconnaître toute sa légitimité à une conception démocratique et continuer à faire fonctionner la « place de l'exception » qu'il a la charge d'occuper ? Telle est la question qui a été mise au travail dans un séminaire mensuel mené par **Jean-Pierre LEBRUN**, psychiatre et psychanalyste namurois, qui réunit, depuis septembre 2010, 22 directrices et directeurs issus de tous les niveaux fédérés au sein du SeGEC, en vue de préparer le Congrès de 2012.

La légitimité démocratique a toute sa pertinence : aujourd'hui, élèves, étudiants, enseignants, éducateurs, directeurs sont tous, en fin de compte, humainement parlant, sur le même pied. Pourtant, ladite légitimité ne suffit pas à ce que fonctionne adéquatement, tant que faire se peut, un collectif, comme par exemple une communauté scolaire. Il faut introduire, pour s'y retrouver, la légitimité de la différence des places : toutes les places ne sont pas équivalentes, et particulièrement, celle qui a la charge de penser collectif – la direction – doit disposer de sa prévalence au nom même de la tâche désignée.

Jusqu'il y a peu, cette place d'exception disposait d'insignes qui la protégeaient ainsi que d'une reconnaissance qui allait, la plupart du temps, de soi pour tous. Aujourd'hui « le roi est nu », et sa tâche n'en est que plus ardue. Pourtant, en matière d'éducation et d'enseignement, la question se pose avec davantage encore de pertinence : à quelle conception de la démocratie se référer qui puisse aussi maintenir la différence générationnelle ?

La question paraît pourtant cruciale, car sans pouvoir y répondre de manière rigoureuse, comment ne pas entériner les dérives individualistes, les injustices et les violences que tout cela engendre, comment l'école doit-elle, aujourd'hui, faire face aux conséquences des mutations de notre société, aux transformations que celles-ci vont entraîner chez les jeunes, et quelle est, à cet égard, la tâche de la direction ?

Certainement pas un retour à l'autorité d'antan, mais un travail pour retrouver la légitimité estompée, voire perdue, de cette place d'exception dont il est, dans la réalité concrète, rare de ne pas avoir à se servir. Mais quelle figure devra prendre celui ou celle qui veut encore bien occuper cette place, qui veuille bien l'incarner, lui prêter son corps ?

QUELLE ÉCOLE LES ÉLÈVES IMAGINENT-ILS ?

Tous les acteurs de l'école sont unanimes aujourd'hui pour considérer que les élèves, les étudiants occupent une place centrale au sein de l'école. L'école est un lieu de vie et de développement, en particulier pour ces jeunes. Ceux-ci sont portés par le souhait d'acquérir des compétences, une reconnaissance, un statut ou un diplôme, tous nécessaires à l'accomplissement d'une vie d'adulte autonome et responsable.

L'école s'apparente aussi à une seconde maison pour le jeune. C'est là qu'il passe la majorité de son temps et de ses journées. C'est parce que l'école représente un lieu de vie pour chaque enfant qu'il est indispensable de faire de cet espace un lieu dans lequel chacun trouve sa place et s'y sente bien. Donner une place au jeune, c'est donc aussi investir dans une école qui soit « un lieu à vivre ».

C'est grâce à un partenariat mené avec deux dynamiques organisations de jeunesse, l'asbl JEC (Jeune et citoyen) et le SIAJ (Service d'information et d'animation des jeunes), qu'un projet a été mis en place visant à mettre en valeur la participation des jeunes à l'école. Ce projet mené avec plus d'une soixantaine de classes d'écoles fondamentales, secondaires et de catégorie pédagogique de Hautes Écoles vise à encourager et organiser une expression artistique qui fera l'objet d'une exposition, et à faire émerger une parole de jeune qui sera rendue publique – ce sera une première – lors du Congrès d'octobre prochain. ■

GUY SELDESLAGH

Retrouvez une présentation de ces chantiers en vidéo sur enseignement.catholique.be > Congrès 2012

1. Cf. présentation des deux premiers chantiers dans le n°64, décembre 2011, p. 6.





Photo: Guy LAMBRECHTS

L'INTERNAT : POUR QUI, POUR QUOI ?

Dès la petite enfance, l'internat offre une alternative positive à la vie de famille quand celle-ci est rendue difficile par la profession des parents, par exemple. Au carrefour de l'adolescence, il est souvent considéré comme une solution, une réponse à des problèmes, à des difficultés de tous ordres. L'internat se présente alors comme une piste sérieuse pour des jeunes en souffrance, en décrochage familial ou scolaire, mais pas seulement. Si pour certains d'entre eux, il n'est pas forcément choisi, il n'en va pas de même pour une série d'autres. Il propose un cadre éducatif, un accompagnement scolaire spécifique, et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Apprendre aux jeunes à vivre ensemble et à grandir tout simplement, voilà qui pourrait résumer la mission des internats. Toutefois, ils doivent la mener dans des contextes parfois très différents. Les publics accueillis varient ainsi fortement d'un établissement à l'autre. Et pour répondre à ces besoins, les moyens manquent souvent. Parmi les difficultés régulièrement rencontrées : le transport. Le transfert, chaque matin et chaque soir, des élèves entre leur école et leur lieu d'hébergement relève parfois du casse-tête.

Au-delà de ces difficultés, nous irons également à la rencontre de personnes engagées : celles et ceux qui font vivre les internats. Bonne lecture ! ■

CONRAD VAN DE WERVE

PUBLIC(S)

ET TOI, T'ES LÀ POUR QUOI ?

ACTEURS

PORTRAITS

ENJEUX

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

GROS PLAN

MAREDSOUS :
ENTRE TRADITION ET OUVERTURE

GANSHOREN :
COLLABORER AVEC LES ÉCOLES

LIENS

COHABITATION ENTRE INTERNATS
ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

public(s) ET TOI, T'ES LÀ POUR QUOI ?

Pourquoi va-t-on en internat, en 2012 ? Même si les parents sont souvent à l'origine de la décision, on est loin, aujourd'hui, du « *Si tu n'es pas sage, tu iras en pension !* » d'antan. Petit coup d'œil sur une réalité aux facettes contrastées.

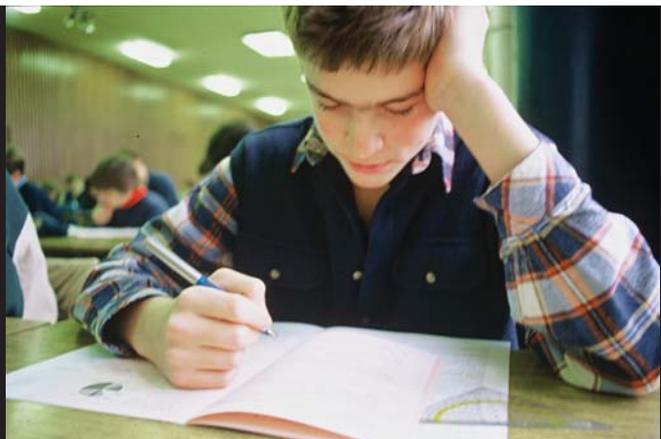
« **L**e public de notre internat est très diversifié, mais majoritairement d'origine (très) modeste, explique **Jean-Jacques PIETERS**, directeur de l'internat (et de l'Institut) Saint-Henri de Comines depuis 11 ans. Des Français, des Wallons, des Flamands, du primaire et du secondaire (général, technique de transition, de qualification et professionnel), filles et garçons qui fréquentent nos écoles ou d'autres établissements de Comines, je ne peux pas dire que j'aie deux élèves identiques. Situés à 800 mètres de la frontière, nous comptons 75% de jeunes Français qui suivent notre enseignement professionnel ou général (surtout sciences et maths, car ils se destinent à des études de vétérinaire ou de kiné en Belgique). Nous avons aussi des élèves de Bruxelles que leurs parents souhaitent soustraire à l'influence de leur milieu. Les élèves néerlandophones viennent apprendre le français, souvent par tradition familiale. Il fut un temps où l'internat en comptait 250 ! Nous accueillons encore des jeunes placés par les services sociaux et une dizaine d'élèves de l'enseignement primaire spécialisé, soit 110 internes au total. »

CHOIX MULTIPLES

Les élèves les plus jeunes viennent souvent à l'internat quand les deux parents travaillent et ont des horaires peu compatibles avec la prise en charge des enfants. « C'est le cas de parents boulangers, chauffeurs routiers ou ouvriers, précise le directeur. Sinon, pas mal d'élèves en difficulté scolaire rejoignent aussi l'internat parce qu'ils ont besoin d'un encadrement qui les aide à étudier. Parfois ils le décident eux-mêmes, mais souvent, ce sont les parents qui les y obligent. J'insiste toujours sur le fait que l'internat ne doit pas être une sanction, mais une aide. »

Accueillir tous ces publics d'âges, de trajectoires familiales et de parcours scolaires si différents, cela nécessite

J'AVAIS BESOIN
D'UN CADRE QUI
M'AIDE À ME
REPRENDRE
EN MAIN ET À
TRAVAILLER



une solide organisation et un personnel motivé. « Nous avons le souci de faire en sorte que tous les élèves aient les meilleures chances de réussite, insiste J.-J. PIETERS. Ils doivent être encadrés et avoir les possibilités de travailler, de s'entraider. Les éducateurs sont sensibles à cela. Il faut de l'autorité face à un groupe, mais aussi être à l'écoute des jeunes, dont certains vivent des situations très difficiles. Notre internat remplit véritablement un rôle social au sens large. »

GLANDEUR PROFESSIONNEL

Julien a 20 ans et est aujourd'hui en 2^e bac Droit. À 17 ans, contraint de doubler sa 5^e et en conflit avec sa mère, il se dit que finalement, l'internat, ce n'est peut-être pas si mal : « Je n'étais pas un mauvais élève mais je travaillais peu, alors que j'avais pris une option maths 7h et sciences 6h. Mes activités (hockey, scouts, etc.) m'intéressaient plus qu'étudier ! Ma mère était attentive à mes études, mais j'étais presque devenu un glandeur professionnel. L'annonce de mon redoublement n'a pas facilité le dialogue avec elle. Je voulais rester dans l'école où j'avais tous mes amis depuis la maternelle. Elle n'était pas d'accord. Nous sommes allés consulter un thérapeute, qui m'a conseillé l'internat. Je me suis finalement laissé convaincre. Nous avons été en visiter plusieurs. J'avais

beaucoup d'aprioris ! Je craignais la discipline et le fait de me retrouver dans un milieu très bourgeois, trop différent du mien. J'ai tout de même sauté le pas et choisi Godinne. J'avais besoin d'un cadre qui m'aide à me prendre en main et à travailler.

Les premiers jours, j'étais sur la défensive et j'avais du mal à trouver ma place, mais je me suis rapidement fait des amis, grâce au foot notamment. Arriver à l'internat n'est pas évident, surtout pour les plus jeunes. Moi, j'étais déjà un peu construit, j'avais confiance en moi, je savais où je voulais aller. Mon expérience des mouvements de jeunesse m'a également aidé à aller vers les autres. Mais j'ai des amis qui ont très mal vécu leur arrivée à l'internat et qui sont partis au bout de 6 mois. À l'internat, il n'y a pas d'échappatoire. On reste toute la semaine avec les mêmes personnes, et si on est victime de racket ou de violence, ça peut s'avérer vraiment compliqué. D'un autre côté, pas mal de jeunes s'y amusent beaucoup, sans acquérir nécessairement de bonnes habitudes de travail.

En ce qui me concerne, l'internat a été un élément positif dans l'acquisition d'une nouvelle maturité. Mais c'est très personnel, ça ne marche pas pour tout le monde ! » ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

L'internat autonome de la Sainte-Famille à Virton compte 77 internes filles, de 12 à 20 ans. Nicole DEFAT en est la gestionnaire, et Muriel WATELET y est éducatrice. Elles nous expliquent comment elles vivent leur profession.

APPRENDRE À GRANDIR

Régente ménagère de formation, Nicole DEFAT s'est dit « *pourquoi pas ?* » quand le PO lui a proposé de diriger l'internat. Un choix qu'elle ne regrette pas le moins du monde.

« Gérer du personnel, m'occuper de l'équilibre des repas, j'avais déjà ces compétences, explique-t-elle. Pour la comptabilité, j'ai suivi une formation en cours du soir. Mon travail nécessite avant tout beaucoup de disponibilité. Il faut gérer le prévu et l'imprévu. C'est très riche du point de vue relationnel, car très diversifié.

Je tiens beaucoup, par exemple, à me charger de l'inscription des internes. C'est important de leur expliquer ce lieu de vie qu'est l'internat, ses objectifs, ce qu'on peut y trouver. Les années sont toutes différentes l'une de l'autre.

Le groupe d'internes n'est jamais le même. Nous accompagnons les jeunes filles, et nous les voyons évoluer au fil des années. Il faut aussi beaucoup de vigilance, être en phase avec la réalité de l'adolescence. Ma porte est toujours ouverte pour celles qui ont besoin de se confier.

Les éducatrices et moi nous réunissons tous les 10 jours environ pour discuter de ce qui se passe à l'internat. Je gère la journée et elles, l'après 16h. Il y a une réelle continuité entre les deux. Nous nous parlons ou nous nous laissons des messages. C'est très important que les internes sentent qu'on forme vraiment une équipe, où on défend les mêmes valeurs, où on a le même cadre. J'y inclus d'ailleurs le personnel ouvrier.

Toutes les adolescentes qui sont ici arrivent avec une éducation et des valeurs différentes. Pour parvenir à bien vivre ensemble à l'internat, il est important d'avoir des règles qui nous sont propres, qui s'appliquent à toutes, d'avoir des moments pour se détendre et d'autres où on doit travailler. Quand j'inscris les internes, j'ai à cœur de connaître leurs motivations. Je ne veux pas que l'internat soit une punition. Notre objectif est, avant tout, qu'elles réussissent leurs études et qu'elles apprennent à grandir, tout simplement. » ■

MAMAN DE LA SEMAINE

Muriel WATELET est devenue éducatrice d'internat un peu par hasard. Cela fait 21 ans qu'elle passe une bonne partie de sa vie au contact de celles que ses deux fils, un peu jaloux, appellent « tes filles ». « Si je devais définir mon travail en deux mots, je dirais : *maman de la semaine*, résume-t-elle. Certaines internes m'appellent d'ailleurs comme ça ! Ce métier suppose une grande polyvalence, car les attentes des internes sont nombreuses : cela va de l'écoute des peines de cœur à la résolution d'un problème de maths, en passant par les devoirs à superviser, le bouton à recoudre, l'enroulage d'une mise en plis, les petits bobos à soigner, les discussions sur les sujets les plus divers, l'aide pour apprendre à faire son lit ou à nettoyer sa chambre, etc. Les difficultés que nous rencontrons sont essentiellement liées aux relations entre filles. Certaines ont un caractère bien trempé, et l'adolescence n'est pas un passage facile. Elles se prennent souvent la tête pour des broutilles ! »

Mais si elle garde tout son enthousiasme, M. WATELET se voit mal encore arpenter les couloirs de l'internat quand elle aura 60 ans. « Au moment où j'ai commencé, j'avais l'âge d'être leur grande sœur ou leur copine, constate-t-elle. Maintenant, je pourrais être leur mère... et je n'ai pas envie qu'elles me voient un jour comme leur grand-mère ! C'est un métier qui exige énormément de patience et d'autodérision. Il faut une certaine fibre sociale, mais aussi pouvoir s'adapter aux changements, comme l'omniprésence des GSM ou la complexification des situations familiales. Nous vivons véritablement ensemble. Même s'il faut faire la part des choses, je suis forcément touchée par ce que vivent les internes. Lorsque je me trouve devant un problème que je ne peux pas résoudre seule, par exemple une jeune fille qui aurait des tendances suicidaires, j'en parle avec elle et je lui explique que nous devons nous faire aider par le PMS ou un autre intervenant. Je m'assure aussi qu'il y a bien un suivi. J'essaie de faire le lien avec les parents, si les jeunes filles sont d'accord. Je m'efforce de les aider au mieux, mais tout ne fonctionne pas toujours comme sur des roulettes ! La meilleure récompense, quand des anciennes viennent me voir après plusieurs années pour raconter leur parcours, montrer des photos de leurs enfants, c'est de les entendre dire qu'elles ont trouvé à l'internat un équilibre et une vie de famille qui les aide à construire leur vie. Si je devais laisser un message à un(e) jeune qui veut devenir éducatrice, je lui dirais : « Avant tout, affirme-toi ! Montre quelle est ta place et sois un référent » ». ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Entre écoute, supervision des devoirs ou aide dans la vie quotidienne, le rôle de l'éducateur (-trice) tend parfois à ressembler à celui d'un(e) équilibriste.



enjeux

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

entrées libres est allé à la rencontre de **Pierre JACQUES**, Président du Bureau des internats. Il évoque les principaux défis auxquels sont confrontés les internats en 2012.

Les jeunes soutenus par leurs parents sont, dites-vous, à la recherche de lieux toujours plus confortables. Leurs exigences sont croissantes. Cela a, bien sûr, un cout...

Pierre JACQUES : Les PO d'internats sont contraints de prendre ce mouvement en compte. Il leur faut donc moderniser, sécuriser et embellir leur internat pour faire de ces lieux de vie des endroits où les jeunes se sentent bien. Tout cela a un cout, et les moyens financiers alloués par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont pas très importants. La situation économique n'est pas rassurante pour les familles, et le prix de la pension ne peut pas augmenter sans cesse. Il faut donc gérer au mieux nos internats mais il faudra, à court terme, que nos moyens financiers soient revalorisés.

L'internat est, pour les jeunes qui le fréquentent, leur deuxième mai-

son, mais sans les parents. Ces jeunes, comme tous les jeunes, sont friands de toutes les modes et innovations technologiques... Et l'internat doit suivre ?

PJ : La société en propose à un rythme effréné, notamment dans le domaine de la communication (GSM, smartphones, internet avec Facebook et autres sites de rencontres et de communication...). Un premier défi pour les internats – et surtout pour le personnel éducatif – est de se tenir au courant de toutes ces nouveautés, de savoir en détecter les dangers et de faire en sorte que l'utilisation que les jeunes en font reste acceptable pour la bonne gestion éducative. Il faut donc, comme doivent le faire les parents et les responsables des écoles, canaliser les jeunes, expliquer les limites fixées par règlement et, idéalement, accompagner ces jeunes pour une bonne utilisation de tous ces outils

merveilleux, mais qui peuvent aussi s'avérer très nuisibles.

Revenons aux publics des internats : le plus souvent, les jeunes qui les fréquentent n'y vont pas par choix...

PJ : L'internat n'est plus une « formule scolaire » choisie par le jeune, sauf dans l'un ou l'autre internat bien spécifique. Un nombre important de ces jeunes sont plutôt « placés » en internat soit par les parents eux-mêmes en difficulté familiale, soit par les services d'aide à la jeunesse. Autre défi donc, de s'adapter à ces publics fort diversifiés nécessitant beaucoup d'écoute, d'encouragement, mais avec une discipline suffisante pour les garder sur leurs deux jambes et les préparer au mieux à demain. Le personnel éducatif qualifié pour tout cela est difficile à recruter. Il faut aussi le fidéliser dans un



MODE D'EMPLOI SUIVEZ LE GUIDE...

travail à horaire fortement décalé par rapport à la norme dans ce secteur.

Les responsables d'internats sont également difficiles à recruter...

PJ : Toute équipe a besoin d'un guide et d'un chef qui rassemble, encourage, guide et dirige. Quelques prêtres, religieux et religieuses sont encore en activité dans quelques internats. Leur disponibilité, leur expérience et l'autorité morale qu'ils représentent sont des ressources importantes pour ces internats. Hélas, ils ne sont plus très nombreux et ne seront pas remplacés comme tels. Beaucoup d'internats ne doivent déjà plus compter que sur les laïcs pour diriger et encadrer. Souvent, ce sont les directions des écoles auxquelles sont attachés physiquement les internats qui ont également en charge la gestion journalière de l'internat, avec toute la disponibilité et les responsabilités qui en découlent.

Mais la charge de la gestion d'une école est déjà lourde en soi, et il est fort probable que les futurs directeurs d'école n'accepteront plus cette mission supplémentaire. Il faudra donc que les PO d'internats engagent des directeurs d'internat se consacrant exclusivement à cette mission. Ils devront en assumer le coût.

Dans ce contexte, le Bureau des internats est vigilant...

PJ : Le Bureau des internats a décidé de refaire un état des lieux, et à partir de là, de réaliser un inventaire des besoins urgents en termes de financement. Sans vraiment parler de cahier de revendications, cet inventaire devrait permettre au réseau de se positionner et de décider s'il en fera l'une de ses priorités dans des négociations futures avec le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Enfin, la Commission pédagogique, de son côté, reste attentive aux défis pédagogiques à relever et s'efforce de trouver les formations et les intervenants qui pourront aider le personnel éducatif, car en définitive, c'est lui qui est en première ligne et qu'il faut soutenir. ■

LES INTERNATS ET LA LOI

Le réseau de l'Enseignement catholique compte 47 internats. Ils accueillent, cette année encore, plus de 4500 élèves. Autonomes ou rattachés à un établissement, ils connaissent des réalités très différentes selon leur localisation, leur histoire, leur patrimoine, leur taille, leurs ressources... mais aussi leur « public » potentiel : garçons ou filles uniquement, ou les deux, fréquentant l'enseignement ordinaire ou spécialisé, de niveau fondamental, secondaire ou supérieur.

Les membres du personnel, par contre, ne sont pas subventionnés, qu'ils soient directeurs, éducateurs ou membres du personnel administratif et ouvrier. Ils sont donc employés et rémunérés sous contrat privé. Seule intervention publique dans ce domaine : la Région wallonne met des personnels ouvriers APE (Aide à la promotion de l'emploi) à la disposition des internats.

Étant donné leur statut mixte mi-public, mi-privé et l'éventail de leurs activités, les internats sont soumis à de multiples réglementations en matière de sécurité, hygiène, patrimoine, permis de location et d'exploitation, droit du travail et législation sociale. Ils sont également soumis aux contrôles de l'AFSCA (Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire).

LE SEGEC

Un service du SeGEC est spécialement dédié aux internats¹. Une équipe de deux personnes sert d'interface entre les internats et les différents services du SeGEC et/ou l'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En collaboration avec le Bureau des internats, ce service représente et défend les internats auprès des services administratifs, politiques ou d'autres intervenants pour des problématiques générales.

LES INTERNATS S'ORGANISENT

À côté du service des internats, une autre instance joue un rôle-clé en faveur des internats catholiques : le Bureau des internats. Celui-ci est composé de représentants des Pouvoirs organisateurs d'internats, des organisations syndicales et des associations de parents. Chambre d'échos des problèmes de terrain, ce Bureau s'est aussi donné pour mission d'animer la vie des internats dans des domaines divers : gestion financière, législation, organisation administrative, logistique... Il veille à la gestion optimale des ressources communes et à l'équilibre de répartition des moyens complémentaires. Il supervise l'organisation des régionales d'internats, organise à leur destination des forums, et par le biais de sa « Commission pédagogique », il coordonne des formations en matière pastorale et pédagogique et organise des animations sportives et culturelles, à destination tant du personnel des internats que des internes. ■

BERNARD DELCROIX

1. <http://enseignement.catholique.be> > Internats

gros plan

MAREDSOUS :
ENTRE TRADITION
ET OUVERTURE

Situé dans la vallée de la Molignée en province de Namur, le Collège bénédictin de Maredsous jouxte l'abbaye du même nom où vivent une trentaine de moines. Quatre d'entre eux sont encore actifs dans la vie de l'école et de l'internat. « Il y a des liens très étroits entre l'abbaye et l'école. Le président du Conseil d'administration de notre PO est le père abbé », explique **Emmanuel DEWANDRE**, le directeur du centre scolaire et de l'internat.

Ici, 30 professeurs et 11 éducateurs enseignent et vivent auprès des élèves : « Le préfet qui anime l'équipe d'éducateurs au quotidien est aussi préfet de discipline de jour au centre scolaire. Quant à moi, je dirige simultanément les deux structures ». Les élèves proviennent, pour un grand nombre, du Brabant wallon et de Bruxelles : « Il s'agit certainement d'une population privilégiée d'un point de vue culturel. Ce sont des familles où l'on va au cinéma, où l'on se rend de temps en temps au théâtre, où l'on lit. Mais ce n'est pas toujours corroboré par un privilège financier. Notre minerval est modulé et permet à des gens qui ont peu de moyens financiers d'inscrire quand même leur fils à Maredsous ».

Le système fonctionne parce que d'autres parents acceptent de payer plus : « Nous calculons le minerval en fonction des revenus des parents et du nombre de personnes qu'ils ont à charge ». L'internat accueille aussi, comme le prévoit la Fédération Wallonie-Bruxelles, un pourcentage d'élèves en difficultés : des jeunes à la limite du décrochage scolaire qui vivent une adolescence perturbée et qui ont besoin d'un encadrement psycho-éducatif extrêmement poussé.

LEVER À 7H

La journée à l'internat est réglée comme du papier à musique : lever, petit-déjeuner puis début des cours à 8h20. « Le temps scolaire se termine à 15h40 pour les plus jeunes, précise E. DEWANDRE. Place alors au premier temps libre : un moment important, puisque le jeune doit lui-même se gérer. On lui fait des propositions sans jamais l'obliger. On ne prend jamais un jeune par la peau du dos pour le mener au milieu d'un terrain de rugby et lui dire : « Maintenant, tu joues ! ».

« Apprendre aux jeunes à prendre des responsabilités dans un rapport de loyauté avec les adultes », telle pourrait être la devise de Maredsous. Ancré dans la tradition et ouvert sur le monde, ce collège, où internat et centre scolaire sont intégrés, accueille 280 élèves dont 230 internes.

À Maredsous, un accent particulier est mis sur l'apprentissage à l'autonomie. Le jeune apprend à gérer lui-même son temps libre.



Évidemment, si on constate qu'un jeune ne s'inscrit jamais à aucune activité sportive, un éducateur ira à sa rencontre et aura une petite conversation avec lui afin de l'engager à participer ».

Toute l'école va ensuite à l'étude de 17h30 à 19h. Les plus jeunes se rendent à la salle d'étude, où ils sont surveillés et dirigés. « Il y a aussi des profs qui passent pour donner des explications, reprend le directeur. Le système est très souple. On retire parfois de l'étude certains élèves dont on sait qu'ils ont des difficultés, parce que professeurs et responsables éducatifs ont communiqué entre eux. Ils peuvent alors être accompagnés en petit groupe par un professeur ».

À partir de la 4^e, les élèves étudient en chambre. S'ensuit le repas du soir, puis un second temps libre et enfin, un dernier temps d'étude. Les plus jeunes regagnent le dortoir à 21h. L'extinction des feux a lieu à 21h30 : « Les chambres sont des alcôves améliorées, cloisonnées par des portes. Nous les employons pour la dernière fois

cette année, puisque l'internat s'est engagé dans d'énormes travaux pour moderniser les locaux ».

TRADITION ET NOUVEAUTÉ

« Quand je rencontre les anciens, constate E. DEWANDRE, ils me disent qu'ils retrouvent à Maredsous l'esprit d'il y a 20, 30 voire 40 ans. Cela tient certainement à notre philosophie restée intacte, à savoir : un apprentissage progressif à l'autonomie. D'ailleurs, parmi mes élèves, je compte beaucoup de fils d'anciens ».

Le collège a, bien sûr, beaucoup évolué. Il s'est doté de nouvelles infrastructures. Depuis 2008, un nouvel internat accueille une quarantaine de filles dans un bâtiment situé non loin : « Il y a eu une longue réflexion autour de la mixité. Celle-ci se vit notamment autour du sport : les cours d'éducation physique et beaucoup de sports sont mixtes, ce qui est propre à notre structure... Et ça marche ! » ■

CONRAD VAN DE WERVE

GANSHOREN : COLLABORER AVEC LES ÉCOLES

L'internat Don Bosco, installé à Ganshoren depuis 1994, accueille 90 filles et garçons âgés de 6 à 20 ans, qui sont inscrits dans une quarantaine d'écoles différentes de la Région bruxelloise. L'internat leur apporte un cadre éducatif et un accompagnement scolaire, tout en leur apprenant les joies et difficultés de la vie en collectivité.

Mais qu'est-ce qui amène ces jeunes, issus de divers milieux sociaux, à s'inscrire à l'internat Don Bosco ? « La plupart d'entre eux viennent chez nous pour bénéficier d'un cadre éducatif solide et pour être aidés dans leur scolarité, explique **Sœur Michèle DECOSTER**, directrice de l'établissement et ancienne éducatrice. Certains parents ne peuvent, en effet, pas être présents lorsque les enfants rentrent à la maison, et beaucoup d'entre eux ont besoin d'un encadrement qui leur permette de reprendre confiance en eux. »

Bien sûr, qui dit internat dit horaires et règles à respecter, et il n'est pas toujours évident de s'intégrer à la vie collective. « Quand on vit en groupe, on

ne pas faire croire à l'enfant qu'il doit suivre des lignes directrices à l'internat, qu'il peut ensuite oublier à la maison pendant le week-end ! »

LE CASSE-TÊTE DES TRANSPORTS

À Don Bosco, les internes arrivent le dimanche soir et repartent le vendredi. Ils sont répartis par groupes de 14-16 dans six maisons collectives, où la plupart bénéficient d'une chambre individuelle. Une septième maison accueille la communauté salésienne, qui est en charge de l'établissement. Pour la directrice, c'est l'organisation du transport des élèves vers leur école qui constitue le gros défi de tous les jours :

SE SENTIR BIEN À L'INTERNAT

L'internat de Ganshoren se base, bien sûr, sur la pédagogie de Don Bosco, selon laquelle il faut faire prendre conscience au jeune de l'importance d'avoir un certain cadre de vie, et faire grandir chez lui tout ce qui est positif, surtout par la réussite scolaire. « Dès lors, précise la directrice, on investit beaucoup d'énergie dans la formation des éducateurs et l'accompagnement scolaire, en lien avec les écoles. On essaie d'avoir un contact régulier avec les professeurs et les directions, pour pouvoir suivre les enfants. On fait aussi appel à des bénévoles pour encadrer une école de devoirs. »

L'accueil d'enfants de tous les milieux sociaux n'est toutefois pas toujours évident : « Pour aider certains parents qui ont des difficultés à payer, il faut sans cesse rechercher des bienfaiteurs, organiser des fêtes, des activités. Et même si les parents paient ce qu'on leur demande, cela ne suffit pas à régler la totalité des frais de fonctionnement, de personnel, d'entretien... On est, hélas, loin du compte, avec le peu de subsides dont nous disposons : moins de 2€ par jour, par enfant ! »

L'essentiel pour la directrice est, néanmoins, que les jeunes se sentent bien à l'internat. Celui-ci propose donc une série d'activités : des fêtes, des jeux, divers projets de groupes, des activités chaque mercredi (sport, théâtre, cirque, cuisine...). L'équipe éducative ne ménage pas sa peine, jour et nuit, pour rendre la vie des internes la plus agréable possible. « Et notre récompense est ensuite de découvrir le sourire des enfants quand ils reviennent le dimanche soir », se réjouit Sœur Michèle. ■

BRIGITTE GERARD



À l'internat Don Bosco de Ganshoren, de nombreux jeunes ont besoin d'un encadrement qui leur permette de reprendre confiance en eux.

ne fait pas ce que l'on veut, rappelle Sœur Michèle. Les élèves doivent partir et rentrer à une certaine heure, ils doivent être présents le mercredi après-midi pour participer aux activités, assurer certaines charges, ranger leur chambre... Certains enfants sont habitués à un autre fonctionnement à la maison et réclament plus de liberté. Si le jeune n'arrive pas à accepter nos règles, il nous est impossible de poursuivre le projet avec lui ! » Et quel est le rôle des parents dans cette relation éducative un peu particulière ? « Il faut surtout que l'on s'accorde sur les valeurs à transmettre. Par exemple,

« Nos internes vont dans treize écoles primaires différentes et une trentaine d'écoles secondaires, dans toute la Région bruxelloise. Une collaboration est dès lors nécessaire entre les éducateurs de l'internat et les parents, mais aussi avec les professeurs et éducateurs des différents établissements. Si les écoles sont assez proches, les enfants y vont à pied, avec des éducateurs. Quand elles sont plus éloignées, ils prennent les transports en commun, et certains profitent des véhicules de l'internat ou de leur école. »

liens

COHABITATION
ENTRE INTERNATS
ET ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES

Les internats peuvent fonctionner de manière autonome ou être rattachés directement à un établissement scolaire. Dans le réseau catholique, on considère un internat comme autonome essentiellement sur base de l'existence d'un Pouvoir organisateur distinct.

Au-delà de cette distinction administrative, la vie quotidienne de nos internats est, dans tous les cas, intimement liée à la vie d'un ou de plusieurs établissements scolaires. Quoique commune, cette relation, par la diversité des aspects qu'elle peut revêtir, est aussi un élément de différenciation des internats entre eux. Vivre ensemble sera, bien sûr, et pour l'internat, et pour l'établissement scolaire, chargé d'obligations et d'interdépendances. Il existe ainsi un lien évident direct entre les possibilités de recrutement de chaque internat et l'offre de filières de formation que proposent les établissements qu'il dessert. De plus, les capacités physiques d'accueil des deux entités, internat et établissement, interagissent en permanence : cette interdépendance est flagrante lors des inscriptions en première année du secondaire. Elle est exacerbée, d'ailleurs, par

l'absence de priorité légale adéquate, mais elle existe souvent à d'autres niveaux également. De la même manière, le partage éventuel d'infrastructures sportives, de loisirs ou logistiques sera source de contraintes éventuelles, mais favorisé par les horaires différents et gage de rentabilité.

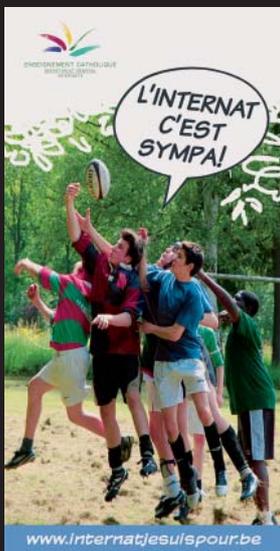
S'ils partagent un même projet éducatif, les règlements de discipline n'en sont pas moins différents. Ils doivent faire l'objet de mises en relation et de compromis sur les matières communes. L'internat pourra souvent avantageusement s'appuyer sur la structure administrative de l'établissement scolaire (secrétariat, économat, gestion financière), mais sans moyens supplémentaires, il pourrait être ressenti comme une charge bénévole imposée.

Cependant, organiser la vie scolaire d'un établissement disposant

d'un internat, c'est aussi jouir de bien des avantages : citons, notamment, un soutien logistique certain (repas, entretien des bâtiments...), une sécurisation des bâtiments plus grande (présence de nuit), un potentiel d'inscriptions plus important (car dépassant les zones de recrutement classiques) et, souvent, un personnel d'encadrement supplémentaire (études, animations parascolaires...).

Cette cohabitation nécessite donc une coordination permanente. Tantôt assurée par la direction, tantôt par du personnel spécifique, c'est souvent de la qualité de cette coordination que dépendra principalement le succès des missions des deux entités. ■

BERNARD DELCROIX



SIGNETS

Pour la troisième année consécutive, le Service Internats du SeGEC lance une campagne à l'intention des élèves et de leurs parents. **22 000 signets** seront ainsi distribués courant février dans les établissements du réseau. L'occasion de rappeler que l'internat offre un soutien scolaire, un apprentissage de la vie en communauté, un développement de l'autonomie... et, bien sûr, un large choix d'activités sportives et de loisirs, dans un environnement structuré.

INTER-INTERNATS

Chaque année, une journée inter-internats est organisée à l'intention de tous les internes du réseau catholique. Une année sur deux, elle est placée sous le signe de la **culture**. Les élèves ont alors l'occasion d'exprimer leurs talents au travers de danses, d'extraits de pièces de théâtre, de sketches ou de concerts. L'année suivante, la journée est dédiée au **sport** : de nombreuses activités peuvent être proposées en fonction des catégories d'âge. Les jeunes ont alors l'occasion de représenter leur établissement dans les compétitions, avec bonne humeur et fairplay...



Photo: Bernard DELCROIX

La presse en a parlé. Nous y revenons. A partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

DES « PODCASTS » EFFICACES ?

LaCapitale

05/12/2011

Depuis le début de cette année académique, l'ULB expérimente un nouveau système de cours en ligne : le *podcast*. Près de 4000 étudiants, essentiellement de Solvay, sciences économiques et psychologie, reçoivent chaque semaine certains cours par internet. Le but ne serait pas de remplacer les cours magistraux, mais d'élargir la panoplie des stratégies d'études pour les étudiants. Le *podcast* permet, en effet, d'approfondir certains concepts qui, en auditoire, défilent parfois très rapidement.

Et vous, qu'en dites-vous ?

■ **Alain EJZYN, responsable e-learning à l'ICHEC :**

« Tout d'abord, je rappelle que cette pratique n'est pas nouvelle. En Belgique, bien d'autres universités ou Hautes Écoles utilisent ce type de méthode, à plus ou moins grande échelle. Par exemple, depuis la rentrée 2009, l'Université de Liège enregistre une partie de ses cours et les met à la disposition de ses étudiants sur internet. Ce qui est important, c'est que cette pratique soit bien intégrée dans un dispositif pédagogique, qu'elle réponde aux besoins de l'enseignant et, surtout, de l'étudiant. On ne fait pas du *podcast* pour du *podcast*, ou pour suivre une mode ! Et la manière de l'utiliser doit dépendre de l'enseignant, du niveau d'études, du cursus dans lequel il intervient.

On peut utiliser le *podcast* au début

du cours, avant celui-ci, à sa place ou après. Cela ne concerne pas uniquement les cours magistraux, tout est possible. Avant le cours, l'enseignant peut diffuser des contenus théoriques, que l'étudiant peut appréhender à son rythme et qui serviront ensuite de base à des exercices ou des débats.

Dans le cadre d'un cours de langues, l'étudiant peut écouter à domicile une petite séquence vidéo ou audio, que le professeur peut utiliser en cours pour un débat ou des exercices de compréhension. On peut aussi se servir du *podcast* à la place de tout un cours, comme c'est d'ailleurs arrivé à l'ICHEC récemment, lors d'une grève des transports en commun : une séquence d'un enseignant a été enregistrée et mise à disposition des étudiants.

Et dans mes cours sur le commerce électronique, je n'ai pas toujours l'occasion d'inviter des personnes qui viendraient parler de leur métier, mais je trouve sur internet des petites séquences vidéo qui permettent d'illustrer la matière. Cette pratique est toute simple, et c'est un enrichissement !

En revanche, suivre deux heures de cours en *podcast*, cela peut vite être embêtant si cela n'a pas été scénarisé convenablement ni conçu pour du *podcast*. Faire de l'enregistrement pur et dur, réaliser un très grand nombre de modules sous cette forme-là, ce n'est pas vraiment l'idéal.

On dit, en général, qu'une séquence d'e-learning doit durer 20 minutes, pas plus. Cela me semble positif pour

des cas relativement ponctuels, et si l'on veille à proposer une certaine interactivité, pour maintenir l'attention des étudiants.

Ces pratiques se généralisent petit à petit dans l'enseignement supérieur, notamment parce que la génération actuelle est une génération multimédia, les « digital natives », qui ont l'habitude de ces technologies et du multimédia. Si cela apporte une vraie valeur ajoutée à l'enseignant et à l'apprenant, on poursuivra assurément dans cette voie. Cela doit être bien pensé et s'inscrire dans un dispositif pédagogique.

Et puis, il faut aussi maîtriser les aspects techniques et de scénarisation. Si on souhaite enregistrer tous les cours, il faut du matériel pour pouvoir produire ce contenu.

Les enseignants doivent être formés, soutenus par les institutions, accompagnés dans cette réflexion, à la fois au niveau technique, mais également pédagogique. Un prof de droit n'est pas censé suivre l'évolution de la technologie.

En tant que responsable e-learning, je dois donc accompagner les enseignants, les tenir au courant des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies, pour répondre aux défis de l'enseignement, développer sa qualité et améliorer les interactions... Tout cela peut aider ! » ■

BRIGITTE GERARD

L'école face au mariage **forcé**

Le récent procès de la famille de Sadia, assassinée pour avoir voulu échapper à un mariage forcé, ramène au premier plan de l'actualité une réalité que plus d'écoles qu'on ne croit sont amenées à vivre. Comment réagissent-elles, et que prévoit la loi en cette matière ? Petit tour d'horizon d'une problématique particulièrement douloureuse qui, comme le dit l'une de nos témoins, « remue les consciences ».

■ **Marie-Lise CHMIEL, directrice du Centre scolaire des Dames de Marie à Saint-Josse-Ten-Noode :**

« Notre école accueille de nombreux jeunes issus de l'immigration. Nous n'avons, heureusement, jamais connu de situation aussi dramatique que le crime d'honneur dont a été victime Sadia. Peut-être que le travail que nous menons dans l'école avec les professeurs, les médiatrices, le centre PMS a permis d'éviter certaines choses. Nous avons cependant connu d'autres situations du même type, notamment le cas d'une jeune fille séquestrée chez elle. Une élève de sa classe a averti notre service de médiation. La police a fini par intervenir, et notre rôle a été ensuite d'essayer de ramener l'élève à l'école, en menant tout un travail de rencontre et d'écoute avec sa famille et celle de son petit ami, qui l'a ensuite accueillie. L'élève est finalement revenue suivre les cours et a terminé brillamment ses humanités.

Nous avons aussi été confrontés à des réalités telles que des reconstructions de l'hymen, des incestes, des viols intra-fratrie, des filles rejetées, exclues par la famille en raison d'une « amourette »... Certaines élèves ont ainsi été obligées de quitter la maison pour échapper au projet familial d'un mariage organisé, ou pour partir avec un petit ami refusé par la famille en raison de sa nationalité, de son appartenance religieuse, ou parce qu'il n'est simplement pas leur choix. Dans ces cas-là, elles peuvent faire appel, si elles le souhaitent, au dispositif mis en place par l'école, qui leur fournit des informations, un accompagnement, une aide de la médiation ou du centre PMS. En donnant la possibilité à chaque protagoniste de parler de son ressenti, de ses peurs, peut-être aussi d'analyser les erreurs commises, on permet, aussi bien au jeune qu'à la famille, de réfléchir et de repartir sur d'autres positions. D'une manière générale, il est difficile

de travailler à titre préventif avec les familles. Nous tentons cependant un dialogue si la fille le souhaite. Au sein de l'école, ce n'est en tout cas pas un sujet tabou. Nous rencontrons aussi des cas de jeunes filles manipulées au niveau affectif par la famille, et qui finissent par accepter un mariage organisé. C'est particulièrement dur, car la jeune se soumet par amour pour les siens, pour l'honneur familial, sans se rendre compte des incidences que cela peut avoir pour elle-même, en faisant abstraction de ses propres sentiments.

En termes de prévention, nous menons aussi des actions d'information avec l'intervention du planning familial, des séances de sensibilisation à la vie affective avec le centre PMS, des actions d'animation théâtrale au sein de l'école, avec notamment la représentation d'« Amours Mortes ». Il s'agit d'un spectacle de théâtre-forum, drôle, poétique, qui se penche sur la question du mariage forcé à travers le temps, l'espace et les cultures, sans stigmatisation. Grâce à ces histoires, le jeune peut prendre conscience de son droit à dire oui ou non et comprendre que les cas de mariage forcé ne concernent pas uniquement sa culture, et que cela a toujours existé. L'issue des mariages forcés conduit rarement à l'épanouissement. Si la fille se soumet, elle vit une forme de petite mort. Mais il peut aussi arriver qu'une fois plus mure et plus sûre d'elle, elle reprenne sa liberté. »

■ **Christiane DE SWYSEN, directrice du Collège Notre-Dame de Gemmenich :**

« C'est la première fois que nous vivons une telle expérience, et toute l'école a été fortement marquée. Nous scolarisons peu de jeunes de familles musulmanes. Dès l'inscription de S., fille aînée d'une famille originaire d'Arabie saoudite habitant à Aix-la-Chapelle (notre école est

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRIGITTE GERARD



Illustration: Anne HOOGSTOEL

proche de la frontière allemande), j'ai discuté avec les parents et nous avons décidé ensemble qu'elle ne porterait pas le voile à l'école. Un peu avant les vacances de Toussaint, une élève qui correspondait avec S. via Facebook a averti sa mère que S. allait repartir au pays pour y être mariée de force. La maman m'a mise au courant, et nous avons entamé une série de démarches pour voir quoi faire, à une semaine de son départ et à quelques jours de ses 18 ans.

J'ai contacté le service juridique de la FESeC, ainsi qu'une association bruxelloise qui s'occupe de ce genre de cas. J'ai prévenu le PMS et le PO. La maman qui m'avait avertie est allée demander de l'aide au Service de la jeunesse d'Aix-la-Chapelle, ainsi qu'à la police.

Partout, le discours a été le même : la jeune fille étant majeure maintenant

familiaux, elle devait rentrer au pays pour se marier avec un cousin éloigné. Je lui ai dit que nous pouvions l'aider à s'y opposer, si elle le souhaitait. Mais elle m'a répondu que malgré son dégoût pour ce mariage, elle était très attachée à ses parents et se devait d'obéir. Je l'ai convaincue de téléphoner, avec l'aide du PMS, à l'association de Bruxelles. Nous l'avons revue à plusieurs reprises, toujours avec le PMS, pour lui parler, l'écouter, lui expliquer – parfois crument – ce qui l'attendait si elle acceptait ce mariage, mais elle n'a pas voulu s'opposer à ses parents.

Dès le jeudi, elle a commencé à dire au revoir à ses camarades de classe. Ça pleurait dans tous les coins. Jeunes, parents, enseignants, éducateurs venaient me trouver pour qu'on empêche son départ. Certains voulaient manifester en rue ou prévenir la presse. J'ai expliqué que tout était prêt pour l'emmener à l'association, mais que c'était sa décision et que nous devions la respecter. S. ne voulait pas qu'on critique publiquement ses parents. Le vendredi, son père a appelé pour prévenir que ses fils, également scolarisés chez nous, reviendraient à l'école avec quelques jours de retard. Je lui ai dit

que nous étions au courant de la situation de S. et que nous ne comprenions pas une telle façon de procéder. Il m'a répondu : « C'est l'Arabie, c'est comme ça! » Je lui ai rétorqué : « Mais vous vivez chez nous, pas en Arabie ! » Il a expliqué qu'il n'avait pas le choix et a affirmé que sa fille reviendrait terminer sa scolarité en Belgique. S. a obéi, elle est partie, a été mariée et n'est plus revenue. Elle a expliqué à ses amies, via Facebook, qu'elle restait confinée à la maison à faire le ménage, sous la surveillance de sa belle-famille.

Même si nous avons entrepris tout ce qui était possible légalement, nous avons le sentiment de ne pas en avoir fait assez. Mais que pouvions-nous lui offrir, si elle s'opposait à ce mariage ? Une vie cachée, séparée de sa famille qu'elle aime ? Cet événement remue les consciences. Nos jeunes sont révoltés et ne comprennent pas. Le PMS a mis beaucoup de choses en place pour les écouter et discuter avec eux. J'ai insisté auprès de ses compagnes de classe pour qu'elles ne rompent surtout pas le contact avec S. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



son départ, on ne peut agir que si elle souhaite s'opposer à ce mariage.

Il semblait donc indispensable d'en parler avec elle et de lui expliquer ses droits et les possibilités existantes. Elle est venue me faire signer un papier, et j'en ai profité pour aborder la question. Elle a pleuré et m'a confirmé que suite à des arrangements

QUE DIT LA LOI ?

Le mariage contracté en Belgique exige, selon l'article 146 du Code civil, le consentement libre des époux. Cette disposition permet à l'officier de l'État civil qui aurait des doutes sur la liberté d'engagement d'un des époux de refuser de célébrer le mariage. En outre, la Belgique fait partie des pays qui ont établi le mariage forcé comme infraction pénale. L'article 391 sexies du Code pénal prévoit une peine d'emprisonnement ou une amende pour celui qui, par des menaces ou des violences, aura contraint quelqu'un à contracter mariage. Rappelons enfin qu'en Belgique, l'âge minimum pour se marier est fixé à 18 ans, sauf dérogation consentie par le Tribunal de la Jeunesse. Beaucoup de pays vérifient le consentement des époux au moment du mariage. C'est le cas de la Turquie ou du Maroc. Ce n'est pas pour autant que la jeune fille est libre de son choix, la pression culturelle ou familiale étant forte.

Que faire alors, lorsque la direction de l'école/du CPMS suspecte un mariage forcé ? Lorsque la jeune est mineure, la situation doit être signalée au SAJ, voire au Parquet de la Jeunesse, s'il y a urgence. Lorsque la jeune est majeure, différentes initiatives sont possibles, mais seulement avec sa collaboration. Des associations existent qui accueillent les jeunes filles à qui un mariage forcé s'impose, mais cela implique souvent une rupture familiale brutale. La jeune fille peut également s'en ouvrir à la police. Dans certaines maisons communales, des personnes ont été formées spécifiquement pour accueillir leur parole. À noter enfin que si, suite au mariage forcé, la jeune fille revient en Belgique, il lui est toujours loisible d'obtenir l'annulation de celui-ci pour vice de consentement. Une démarche dans ce sens peut être faite à la maison communale.

BÉNÉDICTE BEAUDUIN



Photo: Laurent NICKS

1, 2, 3 nous irons au bois
4, 5, 6 cueillir des cerises
7, 8, 9 dans un panier neuf
10, 11, 12 elles seront toutes rouges

De décembre à début janvier, une période bénie pour les rites et rituels ! On y croise saint Nicolas, le Père Noël, Melchior, Balthazar et Gaspard. Les cheminées débordent de jouets avant d'être décorées d'un sapin et d'une crèche. Aux friandises succèdent dindes et marrons, sans oublier les galettes des Rois. C'est l'occasion d'envoyer des vœux, qui sont parfois le dernier moyen de communication avec des parents éloignés.

Et même si la dimension commerciale en a quelque peu évincé le caractère religieux, ces traditions demeurent. Ce sont des moments de convivialité retrouvée. Et ce n'est pas par hasard qu'elles se bousculent à ce moment-là : c'est une période de transition, de passage d'une saison à une autre, de passage d'une année civile à la suivante.

Les hommes, même à l'ère technologique, électronique et numérique, ont donc besoin de rituels. Les petits d'homme aussi...

LES MATERNELLES : ENTRE FAMILLE ET ÉCOLE

Ainsi, ces rituels constituent une pratique de classe particulièrement développée à l'école maternelle. Ce n'est pas qu'ils n'existent pas en primaire ou en secondaire, mais en maternelles ce sont des activités fréquentes et structurantes. Elles assurent, tout comme les traditions de décembre-janvier, une fonction de transition, de passage. En effet, un des rôles de l'école maternelle est de familiariser les jeunes enfants avec leur futur métier d'élève. Et les rituels vont grandement les aider à découvrir un ensemble de pratiques, de tâches, de codes, de règles, d'usages, de coutumes propres au monde de l'école et différentes de ceux de l'univers familial. Par exemple – et c'est un des enjeux fondamentaux de l'école maternelle – le langage.

En famille, le petit enfant occupe une place précise et se trouve presque toujours dans une certaine proximité

physique avec les autres. De sorte que la communication ne nécessite ni une grande variété, ni une grande précision dans les énoncés. Elle peut même se contenter d'un vocabulaire et d'expressions particulières, simplifiées ou imagées. Pour empêcher la chute du vase perché sur une cheminée, on dira simplement : « *Aïe aïe aïe, Loulou, peux pas !* », accompagné d'une petite tape sur la main. À l'école, on dirait : « *Jean-Pierre, tu ne peux pas toucher au vase ! C'est fragile, et tu es encore trop maladroit : tu risques de le faire tomber !* »

En effet, l'enseignant ne s'appuie que rarement sur des gestes et des mimiques pour se faire comprendre. Il utilise des phrases construites en fonction des règles de la syntaxe et des mots qui renvoient à des objets ou des actions précises. Tous les éléments de la communication sont contenus dans les énoncés, dans les propos. Des rituels comme les comptines et la lecture d'histoires, développées dans presque

toutes les classes maternelles, contribuent à faire la transition entre langage familial et langue de l'école. Ces activités élargissent l'horizon linguistique des enfants en leur proposant une plus grande variété de mots de vocabulaire et des structures grammaticales plus élaborées à imiter. Les comptines le font d'ailleurs en soutenant l'appropriation par des gestes et des mimiques, en écho à l'univers familial où l'on joint souvent le geste à la parole. Et ce qui est vrai dans le domaine de la maîtrise progressive de la langue d'enseignement l'est aussi dans d'autres domaines. En maternelles, les rituels jouent un rôle important, parfois décisif. **Christine CAFFIEAUX**¹ estime qu'ils ont au moins **cinq fonctions**.

DES RITUELS POUR GÉRER

La première est une **fonction sociale**. En effet, le passage du milieu familial au milieu scolaire demande à l'enfant d'adopter un comportement différent. Les rituels l'aident à repérer ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, tant du point de vue de l'attitude physique qu'intellectuelle. Par exemple, les rituels de déplacements pour changer d'activité : les ressources comme la musique, la clochette, le tambourin, les panneaux feu rouge/feu vert ou sens interdit finissent par provoquer une réponse-réflexe chez les enfants qui permet à l'enseignant de gérer efficacement le groupe. La consigne « *Levez le doigt pour être autorisé à donner la réponse* » de l'enseignement obligatoire est du même ordre.

DES RITUELS POUR APPRENDRE

La seconde est une **fonction d'organisation de l'apprentissage**. Ce sont des rituels où l'enseignant introduit de nouveaux objets de savoir lorsque les élèves maîtrisent suffisamment les objets introduits précédemment. Par exemple, le rituel de la date : en 1^{re} année, il doit amener les enfants à être capable de nommer le jour présent. En 2^e, ils devront situer le jour par rapport à la veille et au lendemain, tandis qu'en 3^e ils pourront se repérer sur un calendrier. De la roue des jours au tableau du mois, des « toises » avec curseurs à l'utilisation de pincettes à linge pour marquer les repères, il faut faire évoluer les supports d'un trimestre et d'une année à l'autre. Ainsi, les rituels fixent les connaissances par répétition et les font progresser par l'évolution des supports.

DES RITUELS POUR PRENDRE CONSCIENCE

Troisièmement, les rituels permettent aussi de **faire comprendre aux enfants les places respectives du maître et des élèves** dans le rapport au savoir ou, à tout le moins, le rôle de chacun dans l'organisation didactique. Le rituel de la météo illustre bien cette fonction. Il s'agit, en fin de journée, après que les enfants soient sortis plusieurs fois et aient « ressenti » avec leur sens le temps qu'il fait, d'établir la météo du jour. Mais il s'agit de le faire collectivement en distribuant la parole à tous, en confrontant les impressions, en cherchant les mots précis qui traduisent ces impressions.

C'est donc une construction collective organisée par le maître, mais dans laquelle les élèves doivent s'engager.

DES RITUELS POUR PROGRESSER

Christine CAFFIEAUX décrit la quatrième fonction de la manière suivante : « *Pour initier l'enfant à son métier d'élève, l'enseignant peut introduire des « ruptures de contrat » (par exemple, demander à l'élève d'agir à sa place). Le cadre des rituels permet de gérer ces ruptures dans la mesure où, en-dehors d'un élément ou l'autre, le reste ne change pas...* »²

Le rituel de la prise de présences en est une illustration. C'est le moment où les élèves présents cherchent et affichent leur prénom. Leur recherche se fait, au début, au milieu de quelques prénoms rangés toujours dans le même ordre. Mais progressivement, on peut augmenter le nombre de fiches, ne pas les organiser dans le même ordre, mettre en évidence la lettre initiale et conduire par étapes successives vers la maîtrise de l'organisation des lettres.

DES RITUELS POUR RASSURER

Donc, les rituels contribuent à intégrer l'enfant dans le milieu scolaire. Ils lui permettent d'assimiler les règles de conduite imposées par le caractère collectif de ce milieu. Mais c'est aussi un milieu dédié à l'apprentissage.

Les questions des enseignants visant à provoquer un apprentissage créent d'abord chez les enfants un sentiment d'ignorance : il y a des questions qu'ils ne se posaient pas, qui méritent l'attention, et ce sont généralement des questions dont ils ne connaissent pas la réponse. Heureusement, les ensei-

gnants n'enferment pas les enfants dans ce sentiment d'ignorance, et les rituels – c'est leur cinquième fonction – aident à le transformer en **curiosité intellectuelle**.

C'est le cas du mode de communication un peu rigide et systématique qui amène la découverte de nouveaux savoirs. L'enseignant pose une question. Pour répondre, il faut lever le doigt, attendre son tour, écouter les autres, dire au moment où on est désigné. Le maître permet de rebondir d'une réponse à l'autre, porte une appréciation sur les éléments de réponse à l'aune des indices objectifs présents, ou évalue les arguments sur base d'une expérience partagée et vérifiable : « *La série d'enchaînements s'achève généralement par une institutionnalisation de la réponse par l'enseignant qui indique ce que les élèves devront désormais savoir.* »³

Le jeu de questions-réponses-évaluations trace un chemin balisé et rapidement familier pour les élèves : il devient pour eux un signal qu'ils vont découvrir un savoir nouveau. Ce rituel rassure – il est normal de ne pas savoir, au départ – et incite à la découverte : à l'arrivée, on engrangera une nouvelle connaissance.

Les rituels : un bon moyen pour aider les enfants à pénétrer dans l'univers de l'école. Et comme le dit la chanson :

*Quand j'avais un an
Tout était si grand
Quand j'avais deux ans
C'était non tout le temps
Quand j'avais trois ans
Je parlais souvent

Quand j'avais quatre ans
J'avais toutes mes dents
Enfin, je vais à l'école
J'ai cinq ans, je suis grande
Enfin, je vais à l'école
J'ai cinq ans, je suis grand*

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Christine CAFFIEAUX, *Faire la classe à l'école maternelle. Réflexions sur la construction des inégalités scolaires*, De Boeck, 2011. Voyez surtout le chapitre « Une pratique de classe particulière : les rituels », pp. 62-71.

2. *Op. cit.*, p. 65.

3. *Op. cit.*, p. 66.

L'année scolaire, au Centre scolaire Don Bosco de Liège, démarre « en forme » avec un jogging : les Salésiens n'oublient pas le jeu et le sport dans leur vision de l'éducation.



La relation avant tout

C'est avec les Salésiens de Don Bosco qu'entrées libres poursuit son tour des congrégations religieuses à l'origine de nos écoles, et qui sont toujours actives aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le leitmotiv de Don Bosco : privilégier la relation avant de laisser le jeune être acteur de sa formation.

« **R**aison, religion et affection sont les trois piliers sur lesquels repose le système préventif de Don Bosco, explique **Éric VANDERSTUKKEN**, directeur de l'école fondamentale Don Bosco à Liège. Il s'agit pour lui de trois dimensions de la personne humaine en interaction, et qui ne peuvent en aucun cas être niées. »

L'important, pour Don Bosco, est de favoriser les relations entre adultes, et que celles-ci se répercutent ensuite sur l'enfant, pour qu'il puisse mettre en œuvre lui-même un travail d'apprentissage. « Tout cela se traduit, dans les écoles Don Bosco, non pas par des techniques pédagogiques spécifiques, mais par un terreau relationnel que l'on essaie d'instaurer entre les membres de l'équipe : PO, direction, enseignants, mais aussi avec les parents, explique

E. VANDERSTUKKEN. Le rôle du directeur, du pilote d'une école salésienne est de veiller d'abord à cela. C'est un fil rouge que l'on suit quotidiennement. »

Dans cette perspective, l'enseignant doit également se rendre compte de l'importance de sa relation à l'autre, de sa faculté à accueillir sa parole et la différence, en se mettant en position positive, en n'ayant plus peur, pour pouvoir se centrer sur la souffrance de l'autre. Il faut avant tout avoir confiance en la capacité de l'enfant à évoluer.

EXPRIMER SES SENTIMENTS

« Le système de prévention de Don Bosco n'est pas une technique mais une attitude de vie, un chemin personnel que j'essaie moi-même de mettre en œuvre, insiste **E. VANDER-**

STUKKEN. Il s'agit d'aider les jeunes à mettre des mots sur leurs affects, sur leurs émotions. Don Bosco, ce n'est pas juste un logo sur le fronton de l'école. Dans mon établissement, on aide les enfants à grandir autour de quatre valeurs : l'autonomie, l'intériorité, la solidarité et la créativité. Et grandir en intériorité, cela veut aussi dire exprimer ses sentiments, ce qui est également valable pour les parents et les enseignants. »

Mais à l'école, comment parle-t-on de Don Bosco aux jeunes enfants ? Que représente-t-il pour eux aujourd'hui ? « Je veille à ce qu'ils connaissent notre fondateur, poursuit le directeur. On l'évoque par exemple à l'occasion de sa fête, le 31 janvier ; on leur apprend qui il est, notamment via une bande dessinée qui est très bien faite, on travaille surtout l'aspect historique. Mais quand je gère un conflit ou un

problème disciplinaire avec les plus grands, je leur explique aussi comment je prends en charge la situation, en référence à ce qu'aurait fait Don Bosco dans pareil cas. J'essaie d'être explicite, mais par petites touches. On parle de notre identité pour que l'on soit lisible au moment de nos actes : si j'agis comme cela, c'est en rapport à cette référence-là. »

UNE TRADITION À TRANSMETTRE

Comme la plupart des congrégations, les Salésiens se trouvent à un moment-charnière de leur histoire, où les laïcs doivent reprendre le flambeau. Il reste une quarantaine de Pères salésiens en Belgique francophone, où l'on compte encore, par ailleurs, quatre écoles salésiennes congréganistes au niveau fondamental et secondaire (à Tournai, Remouchamps, Woluwe-Saint-Lambert et Liège), sans oublier deux autres établissements au secondaire, à Huy

et Verviers. Et les Pères salésiens font encore partie des PO de tous ces établissements. « Nous avons encore la responsabilité de toutes les écoles, explique le Père salésien José JEANMART. Nous veillons, avec la participation des directeurs, à garder la pédagogie de Don Bosco intacte. Nous formons les enseignants, via des stages, pour transmettre cet esprit. Et dans les institutions, nous organisons des activités sur les plans spirituel et social. »

Pour plus d'efficacité, Don Bosco s'était déjà préoccupé de la transmission de ses valeurs en s'appuyant sur des laïcs, via les coopérateurs salésiens. « Si le mouvement est fort, vivant, il passera toujours la rampe, estime E. VANDERSTUKKEN. Les laïcs doivent, bien sûr, prendre cela en charge, mais s'il n'y a pas d'affinité forte, on n'en fera rien. On n'a pas fini de creuser ce message, car la société change. En 2015, on fêtera le bicentenaire de la naissance de Don Bosco. Si son message est toujours d'actualité, c'est qu'il y a quelque chose de solide derrière. Ce qui est formidable, c'est qu'il y a un héritage, une tradition à transmettre, un magnifique message pédagogique à porter. »

FAIRE PARTIE D'UN MOUVEMENT

Il s'agit donc aussi de maintenir un lien entre les établissements Don Bosco en Communauté française : « Nous organisons notamment chaque année l'inter-Bosco, des jeux sportifs entre écoles, raconte E. VANDERSTUKKEN. Mais il y a aussi la formation pour les jeunes enseignants du secondaire sur la pédagogie de Don Bosco, au Centre salésien de formation de Farnières. Dans le fondamental, c'est

plus compliqué, car il faut pouvoir prendre en charge les élèves pendant ces temps de travail. C'est en tout cas motivant de sentir que l'on fait partie d'un mouvement, d'un courant idéologique, pédagogique, qui n'est pas fermé. On le réinterroge toujours, l'esprit critique a toute sa place. »

Toujours dans l'optique de maintenir vivant l'esprit de Don Bosco, les directeurs des six écoles secondaires se rassemblent plusieurs fois par an, pour travailler sur les plans pédagogique et philosophique. Ceux des quatre écoles fondamentales cherchent, quant à eux, à développer la formation et une certaine cohérence entre les écoles. Par ailleurs, le conseil provincial France/Belgique-Sud se réunit une ou deux fois par an, et un conseil interprovincial a lieu annuellement pour harmoniser et envisager certains projets ou réalisations.

DES PÈRES SALÉSIENS ACTIFS

Si en Europe occidentale, les Salésiens sont de moins en moins nombreux, le mouvement se développe en Asie, en Afrique, en Amérique latine, et même en Europe de l'Est. 14 000 Salésiens soutiennent encore l'œuvre de Don Bosco de par le monde. Et nos écoles peuvent en profiter : l'école secondaire Don Bosco de Verviers a, par exemple, un contact privilégié avec les Salésiens de Haïti, où plusieurs élèves sont partis l'an dernier pour y construire des classes en bois.

Chez nous, les Pères salésiens mènent encore d'autres activités, de type social. « Nous sommes, en effet, encore présents dans des homes, dans des maisons de jeunes, explique le Père J. JEANMART. Nous nous occupons du Centre de retraite spirituelle de Farnières, nous sommes aussi présents dans les paroisses, en tant que prêtres... Et toutes ces activités se situent dans le prolongement de la pensée de Don Bosco, dans le sens d'avoir une relation particulière avec les jeunes, pour leur permettre de participer un maximum à leur propre formation et à leur développement. » ■

BRIGITTE GERARD

HISTORIQUE

Jean BOSCO naît le 16 août 1815 dans un petit village proche de Turin, au sein d'une famille très pauvre. Il perd son père à 2 ans et connaît une enfance et une adolescence difficiles. À 9 ans, un rêve l'amène à décider de devenir prêtre. Il entre au séminaire de Chiéri et est ordonné prêtre à Turin le 5 juin 1841. Don Bosco a, déjà, un contact privilégié avec les jeunes et débute son action en faveur de ceux qui sont exclus des campagnes et envoyés à Turin, où ils deviennent aide-maçons, cireurs de chaussures, allumeurs de réverbères... Mais beaucoup sont arrêtés et mis en prison pour la moindre infraction.

Don Bosco décide alors de consacrer sa vie à ces jeunes. Il achète une maison et y crée un internat. Il les envoie travailler en ville, fait signer des contrats d'apprentissage, ouvre des formations dans divers métiers, ainsi qu'une section d'enseignement général. Progressivement, il permet à de nombreux jeunes de réintégrer la société. Don Bosco accorde une grande importance à l'accueil, l'écoute, l'attention, la prévenance et il veille à ce que les jeunes participent progressivement eux-mêmes à leur éducation.

En 1859, il décide de fonder une congrégation, la Société de Saint-François de Sales, qui travaillera dans son esprit au service des jeunes, tant dans l'enseignement que dans d'autres activités. Et en 1872, il fonde, avec Marie-Dominique MAZZARELLO, la Communauté des Sœurs salésiennes. Par la suite, dès 1876, il s'entoure de nombreux laïcs, qu'il organise sous le nom de « coopérateurs salésiens ». Son œuvre s'étend d'abord dans le nord de l'Italie, ensuite en France, en Amérique latine, et la dernière maison qu'il fonde est celle de Liège. Il meurt le 31 janvier 1888 et est canonisé le 1^{er} avril 1934.

MAIS QUE FAIT LE SEGEC? (20)



Emmanuelle HAVRENNE présente ses missions en tant que Secrétaire générale du SeGEC :

« **L**e poste de Secrétaire général du SeGEC comprend plusieurs facettes. En tant que **directrice du personnel**, je suis chargée des procédures d'engagement : appel à candidatures, tests à caractère technique éventuels, comité de sélection. Je fais en sorte que ces procédures soient correctement appliquées et que tout le personnel du SeGEC soit traité et engagé de la même façon. Les nouveaux engagés bénéficient d'une séance d'information sur le projet de l'enseignement catholique, sur la place de celui-ci dans le paysage de l'enseignement catholique en Communauté française, sur ce qu'est le SeGEC et sur la communication externe

et interne. Je m'assure également du respect des législations sociales et fiscales et de l'intégration de leur évolution dans la gestion du personnel.

Le Secrétaire général préside le Comité du personnel, qui représente les différents statuts présents au SeGEC (organiques, chargés de mission, ACS/APE) et porte à l'ordre du jour un certain nombre de points qui préoccupent le personnel. Le Comité se charge aussi d'animer et de proposer des activités qui permettent la convivialité au sein du SeGEC.

Je suis également en charge de la **direction de la gestion** du SeGEC. Je dois veiller à ce que la comptabilité soit correctement tenue et à produire les documents annuels obligatoires : les comptes annuels et le budget. Je veille à ce que les procédures internes soient fiables et correctement appliquées : processus de commandes, de paiements, perception des cotisations... Ces différents aspects reposent aussi sur les compétences techniques du Service de Gestion interne du SeGEC.

En tant que directrice de gestion, je m'occupe également des problématiques liées aux infrastructures du SeGEC et, surtout, des bâtiments scolaires. Je représente le Comité des Secrétaires généraux au Comité directeur du SIEC (Service des investissements de l'enseignement catholique) et préside la Commission d'avis qui émet des opinions quant à la capacité financière des PO à supporter des charges d'emprunt dans le cadre d'un projet relatif aux infrastructures. Enfin, j'organise la coordination avec les SPABSC (Sociétés patrimoniales d'administration des bâtiments scolaires catholiques), qui sont mises en place par les diocèses au niveau des provinces.

Le Service Gestion économique, qui prend en charge tous les aspects relatifs à la gestion économique, comptable, financière des PO, travaille également sous ma responsabilité. Nous avons une réunion de coordination environ tous les trimestres avec les responsables de ces questions dans les diocèses, afin de coordonner la politique d'ensemble; d'autres, enfin, avec l'asbl Infodidac qui développe l'outil informatique de gestion. Nous passons aussi des partenariats avec certains fournisseurs au bénéfice des établissements scolaires.

Toujours au niveau de la gestion, je suis responsable du développement informatique du SeGEC, qui est orienté vers trois grands axes : la gestion de bases de données et d'outils d'utilisation de celles-ci ; le développement web (le site internet du SeGEC, mais aussi tout ce qui est ouverture vers l'extérieur et les applications simples d'utilisation, notamment dans le cadre du pilotage du réseau : envoi des données à partir du logiciel ProEco, résultats des évaluations externes...); le développement d'une infrastructure informatique qui puisse supporter tout cela. Dans le domaine informatique toujours, je suis également chargée du projet cyber-classes ainsi que du dossier relatif au développement de webservices entre ProEco et les applications de l'Administration de la FWB en lien avec Infodidac, dont je préside le CA.

Par ailleurs, je représente le SeGEC dans les CA d'autres associations : Média Animation, FORQUALEC et LICAP, mais aussi dans les lieux où les questions relevant de ma compétence sont abordées.

Enfin, en tant que **conseillère auprès du Directeur général**, je suis chargée de le documenter sur différents dossiers à caractère plus politique, que cela relève de la gestion interne du SeGEC ou de questions relatives au réseau, afin qu'une position puisse ensuite être élaborée. Je suis également invitée permanente du CA et de l'AG du SeGEC. » ■ **BG**

ARCHÉOFORUM DE LIÈGE

SOUS LA PLACE SAINT-LAMBERT, UN VOYAGE DE 9000 ANS D'HISTOIRE

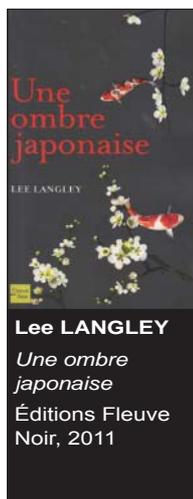
Renseignements et réservations
Archéoforum de Liège

Place Saint-Lambert – 4000 Liège

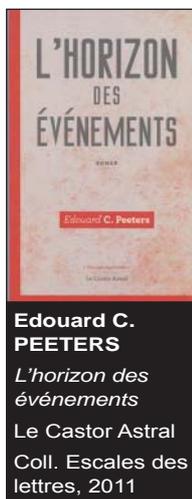
Tél. +32 (0)4 250 93 70

E-mail : archeo@archeoforumdeliege.be

Web : www.archeoforumdeliege.be



Lee LANGLEY
Une ombre japonaise
Éditions Fleuve Noir, 2011



Edouard C. PEETERS
L'horizon des événements
Le Castor Astral
Coll. Escales des lettres, 2011

UN LIBRAIRE, UN LIVRE

À Nagasaki, dans les années 1920, une jeune femme, Cho-Cho – « papillon » en japonais –, jeune, jolie et un peu naïve, tombe amoureuse d'un officier américain très séduisant, Pinkerton. Lorsque le jeune homme reprend le large en laissant la jeune femme seule et enceinte, Cho-Cho l'attend avec la patience d'une épouse vertueuse.

Quelques années plus tard, Pinkerton revient au Japon et rencontre son fils, blond comme lui. Mais le monde de Cho-Cho s'écroule lorsque qu'elle rencontre Nancy, la jeune fiancée américaine, qui décide d'emmener l'enfant aux États-Unis, ce qui entraîne le suicide du protagoniste.

Tel se clôt l'opéra *Madame Butterfly* de PUCCINI... Mais c'était sans compter sur **Lee LANGLEY**, jeune écrivain d'origine indienne, qui publie son dixième roman. L'auteur décide de poursuivre cette envoûtante et sombre histoire, et nous raconte le parcours des différents personnages, installés dans deux pays qui ne tarderont pas à se retrouver en guerre.

Une ombre japonaise, qui inscrit la petite histoire dans la grande, plaira à tous ceux qui se sont attachés aux personnages de PUCCINI et souhaiteraient les retrouver le temps d'une lecture romanesque et captivante.

Caroline DE LIEVER
Librairie Molière
boulevard J. Tirou 68
6000 CHARLEROI
071 32 89 19
www.moliere.be

ESCALES DES LETTRES

Un homme d'affaires en fin de carrière, en voyage à Dubaï, voit soudain son monde s'effondrer. Comme aspiré par un trou noir, dans un état second, il vit une brève parenthèse au Yémen, d'où il confie à son ordinateur ses regrets, ses doutes, ses délires... Il s'y adonne au qat, une plante chiquée qui procure un effet euphorisant et qui est une véritable institution en cette contrée.

Critique féroce, et féroce ment drôle, des dérives du capitalisme, témoin d'un Moyen-Orient tout en contrastes, le récit passe d'un monde à l'autre : des folies modernistes de Dubaï au mode de vie ancestral du Yémen, entre réalités et délires psychotiques.

L'auteur est né à Bruxelles en 1966. Il a effectué de nombreux voyages au Proche-Orient. **BG**

CONCOURS

Gagnez un exemplaire d'un des deux livres ci-dessus en participant en ligne, **avant le 25 février**, sur:

www.entrees-libres.be >
concours

Les gagnants du mois de novembre 2011 sont :

Nathalie GODEAU
Sophie RONCA
Christophe PRETI

BRUXELLES PATRIMOINES

L'objectif de la toute nouvelle revue *Bruxelles Patrimoines* est de couvrir toutes les facettes du patrimoine de notre capitale. Les questions qui concernent le patrimoine ne touchent pas qu'à l'histoire ou à la technique de la rénovation, elles visent aussi à l'inscription de celui-ci dans le projet urbain, afin de trouver un juste équilibre entre sa sauvegarde et le développement socio-économique.

Ce premier numéro de la publication est essentiellement consacré à l'architecture scolaire à Bruxelles. Un patrimoine remarquable, qui a encore majoritairement conservé sa fonction d'origine et qui offre un environnement de qualité aux jeunes Bruxellois. Des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre ont pu, avec l'aide de la Région, relever les défis que représentent le classement d'une école et l'exigence des travaux de restauration.

La publication, richement illustrée, présente un historique des bâtiments scolaires, notamment ceux de l'enseignement catholique, ainsi que les écoles de la capitale qui sont classées ou inscrites sur la liste de sauvegarde. Elle s'arrête également sur divers cas de restauration. **BG**

En vente en librairie à 10€

Infos :

aatl.monuments@mrbc.irisnet.be



Bruxelles Patrimoines

Une publication de la Région Bruxelles-Capitale
Dossier « Rentrée des classes »
N°1, novembre 2011

L'humeur de...

Conrad van de WERVE

Illustration: Anne HOOGSTOEL



FIN DU MONDE ?

A lerte, alerte, si vous ne vous en êtes pas encore souciés, la fin du monde, c'est pour la fin de cette année ! Le 21 décembre 2012, des raz-de-marée gigantesques déferleront sur les côtes, des séismes vont surgir. On prédit même une pluie de météorites associée à des éruptions solaires. Selon les scénarios les plus fous, ces éruptions vont provoquer un court-circuit généralisé sur la planète ! Sans électricité, les centrales nucléaires en fusion vont fondre...

La fin du monde a déjà été annoncée des dizaines de fois, et pourtant gourous, visionnaires, scientifiques autoproclamés ou escrocs en tout genre font à nouveau se répandre la rumeur.

Quelle drôle d'entrée en matière, me direz-vous, pour un billet d'humeur de début d'année, où l'heure est plutôt à l'échange de bons vœux, où l'on se sou-

haite le meilleur pour les mois qui viennent, et où l'on dessine des perspectives enthousiasmantes...

Et pourtant, si pour la plupart d'entre nous, ces prédictions ne ressemblent qu'à une vaste blague, des milliers de personnes de par le monde y croient dur comme fer et s'y préparent : elles assistent à des conférences d'illuminés, se construisent des refuges ou, plus prosaïquement, font des provisions afin de se donner une chance de survivre au cataclysme.

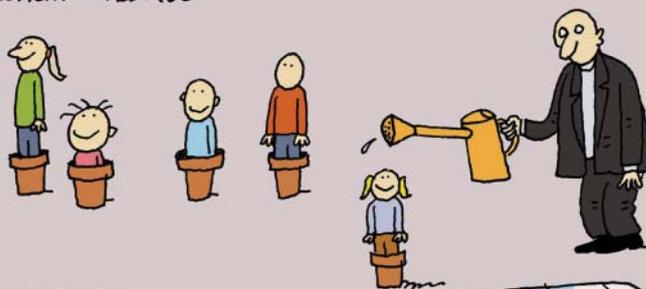
Au placard ces délires, à la poubelle ces mauvaises pensées ! Et si, au contraire, cette année était le début de quelque chose ? Dans ce climat de morosité ambiante, entre perspectives économiques peu réjouissantes et situation internationale tendue, pourquoi ne pas chausser d'autres lunettes lorsque nous regardons « l'autre » ? Pourquoi ne pas prêter une oreille plus attentive à son voisin, saluer les personnes que l'on croise en rue ou, tout simplement, rendre service ?

Si fondamentalement, ces petits riens ne feront pas tourner le monde plus rond, ils contribueront certainement à le rendre meilleur. Encourageons ces sourires et ces petites attentions, à l'école comme ailleurs... L'été n'est pas encore là, mais le printemps pointera le bout de son nez prochainement. ■

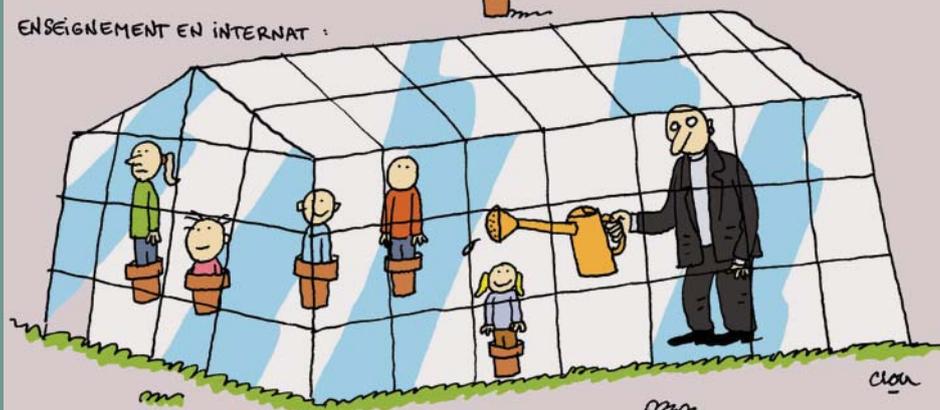
DOSSIER

**L'INTERNAT:
POUR QUI,
POUR QUOI ?**

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE :



ENSEIGNEMENT EN INTERNAT :



LE CLOU DE L'ACTUALITÉ